

A DEUX JOURS DU 2E ANNIVERSAIRE DU HIRAK

Tebboune veut relancer la machine

P3

FINANCEMENT DES PME

Lancement officiel du Fonds national d'investissement

P5

ASSASSINAT D'HERVÉ GOURDEL

Le principal accusé condamné à la peine capitale

P2

TEBBOUNE ANNONCE DES MESURES D'APAISEMENT

Dissolution de l'APN et l'organisation d'élections législatives anticipées

- Grâce présidentielle
- Les détenus du Hirak seront libérés**
- Gouvernement
- Remaniement ministériel des secteurs moins performants**

P3



En Vrac

Les intermittents du spectacle... politique

Par Madjid Khelassi

Le président Tebboune annonce la couleur...avec un trait épaissi ...celui d'un remaniement ministériel. Déjà exprimée en janvier dernier, son insatisfaction, quant au « rendement » de certains départements ministériels, prend cette fois-ci une tangente qui laissera sur le carreau plusieurs ministres. Et au jeu des pronostics populaires, c'est le ministre de l'Industrie qui fait l'unanimité, quant à un départ avant qu'il n'ait vu une voiture émerger de sa biblique œuvre carrossée ! Le ministre du Commerce est, lui aussi, dans le viseur du chef de l'Etat grâce ou à cause de ses frasques dans la gestion de son département, parmi lesquelles son côté cinéma politique...avec la fantaisiste mafia du lait et le trivial jeu du domino. Un troisième maroquin risque de changer d'attributaire aussi et qui est celui du ministre des Finances qui s'est enlisé dans l'ubuesque impasse...des liquidités. Ah le poste de ministre chez nous... Quel rêve qui se fracasse aussi vite que sa durée dans le poste ! A l'ascenseur émotionnel du début de mandat-qui met en branle la limousine noire, la carte de visite imprimée de frais, la résidence d'Etat qui fait de vous le contraire de ce que vous êtes- succède la complexité de la tâche qui s'avère plus ardue que prévue. Un ministre, dit un vieil adage, est quelqu'un qui, un jour, s'est trompé de porte. Et vite, la fascination époustouflée du koursi tourne au sentiment d'effraction...d'une porte qui vous revient sur la gueule. Malaise du désigné, stressé, convenu comme un khâgneux, qui sait déjà qu'il ne sera qu'un intermittent du spectacle...politique. Et qu'il sera viré au premier boomerang. Alors survient la disgrâce et le ministre, s'étant vu plus beau que son poste, se rend compte qu'il était juste un ex hédoniste qui s'ignorait. Au suivant...la disgrâce d'un ministre est un rite aussi vieux que le monde ! Avec une belle consolation chez nous : le ministre viré, garde un salaire appréciable, même s'il n'a été qu'un mois ministre ! Le jeu (inutile) ne valait- il pas la chandelle ?

Sport

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

Report du match CRB - Mamelodi Sundowns

P13



CORONAVIRUS ALGÉRIE

182 nouveaux cas, 157 guérisons et 4 décès

P24

REPORTAGE

Alger garde son calme à la veille du deuxième anniversaire du Hirak

P2



ASSASSINAT D'UNE JEUNE FILLE À TIZI-OUZOU

Le père, auteur du crime arrêté

La jeune fille (S. S.), dont le corps décapité a été retrouvé lundi dernier au niveau d'une décharge dans la commune de Yakourène à l'Est de Tizi-Ouzou, a été tuée par son père, le dénommé (S.A), a indiqué jeudi lors d'une conférence de presse le procureur de la République près le tribunal d'Azazga, El Hadj Aggoune. "Niant son crime dans un premier temps, il a fini, après son arrestation avant hier, par reconnaître les faits et donner des détails sur son forfait, à savoir la décapitation à l'aide d'un outil tranchant dans la salle de bain, avant de montrer aux enquêteurs l'endroit où il s'est débarrassé du corps", a précisé le procureur de la République près le tribunal d'Azazga. Présenté jeudi devant le procureur, il a été placé sous mandat de dépôt pour "homicide volontaire avec préméditation et guet-apens", conformément aux dispositions du code pénal, en attendant son jugement.

S'agissant des motivations et du mobile du crime ainsi que d'événements précédents judiciaires de l'auteur du crime, le procureur s'est contenté d'assurer que "le plus important est son arrestation". Revenant sur la genèse de l'affaire, le procureur a indiqué que les deux parents se sont présentés séparément en date du 07 février en cours auprès des services de sécurité pour signaler la disparition de leur fille mineure résidant avec son père à Tizi-Fliki (Azazga).

Après ouverture d'une enquête, les services compétents ont découvert, lundi dernier en fin de journée à Yakourène, le corps décapité de la victime, appelée également K.S, ainsi que des parties démembrées. "Suite à un appel de la gendarmerie de Yakourène, nous nous sommes déplacés sur les lieux en compagnie des services concernés et nous avons découvert deux organes d'un corps féminin". Il s'agit, a-t-il détaillé, "d'une tête détachée d'un corps et d'un pied gauche imbibé d'essence et portant des brûlures".

Après concordances des parties découvertes avec la photo de la victime et la confirmation de sa mère, il a été décidé la perquisition du domicile du père qui avait permis la découverte d'éléments scientifiques probants prouvant son implication dans ce crime".

R.N

REPORTAGE

Alger garde son calme à la veille du deuxième anniversaire du Hirak

Un hélicoptère en position géostationnaire à quelques dizaines de mètres au-dessus du sol, un dispositif de sécurité formé de centaines de policiers et de dizaines de véhicules, des agents en civil à tous les coins de rue, bienvenue à Alger, un vendredi qui précède le deuxième anniversaire du Hirak.

Les pales tournoyantes de l'Augusta de la Sûreté nationale figé au-dessus de la flèche de l'ex-église Saint-Charles, aujourd'hui mosquée Errahma de la rue Khelifa-Boukhalfa, font un bruit assourdissant. Ils masquent la voix traînante et le débit lent de l'imam pourtant diffusé par une dizaine de haut-parleurs destinés à l'écoute extramuros. Entre de longues pauses, il parle du «Massih eaddajel» (l'Antéchrist de la religion chrétienne) et prévient les fidèles des menées de ce malin qui habiterait, selon lui, dans une île inconnue et attendrait le moment de sortir tenter les fidèles. Bien que musulmans, les policiers, eux, sont plutôt préoccupés par un autre type de menaces : Un probable meneur - ou des meneurs - susceptible de déclencher une manifestation au cœur d'Alger après une trêve sanitaire d'une année. En nombre impressionnant, ils surveillent, concentrent et vigilent, tout ce qui bouge dans la rue Didouche-Mourad et ses alentours. La fin de la prière peut, en effet, constituer le détonateur d'une nouvelle vague de protestations hebdomadaires dont personne ne peut aujourd'hui prédire la durée et les conséquences. Les autorités ne semblent vouloir prendre aucun risque. Tout au long de l'artère principale de la capitale, un appareil de sécurité digne des grands jours de l'année 2019 est déployé pour faire face à toutes les éventualités.

Foisonnement d'uniformes

A la Grande-Poste, casque sur la tête, bouclier au pied, gilet de protection, matraque à la main, les éléments de la Brigade d'intervention attendent les ordres. Ils ne sont pas les seuls sur le terrain. Des uniformes de la BMPJ, de la BRI et d'autres services foisonnent également. Les agents des renseignements généraux, reconnaissables à leur jean, à leur baskets et à leur attitude, guettent, eux aussi, le début d'une possible bronca. Il n'en sera rien. A la fin de la prière, les fidèles se dispersent en silence et aucun militant laïque ne se trouve comme à l'accoutumée dans la rue.

Lors des grandes marches de 2019, on s'en souvient, la stratégie des manifestants consistait à occuper dès le matin le perron de la Grande-Poste. Un groupe de toutes les obédiences prenait alors place pour scander des slogans, mais ce n'est qu'après la prière du vendredi que la scène s'animait réellement. A la sortie des mosquées puis avec



l'arrivée des habitants des quartiers éloignés du centre-ville, un magma humain se formait par la fusion de toutes les tendances, de toutes les idéologies.

Possible retour du Hirak le 22 février

Deux ans après, en ce vendredi 19 février, les Algérois ont préféré vaquer à d'autres occupations. Personne ne sait s'ils battront le pavé le 22 février et renouer ainsi avec la contestation. En tout cas, la réaction des autorités indique clairement que la date anniversaire du 22 février ne passera pas sans bruit. Car non seulement la crise politique, qui a suivi la destitution de Bouteflika, n'est pas encore résolue, il faut ajouter une année de restrictions des libertés, en partie dues à la pandémie, en plus d'une descente aux enfers économiques d'un grand nombre d'Algériens. Tout laisse donc augurer d'un retour du Hirak.

Le discours du président Abdelmadjid Teb-

boune n'a visiblement pas convaincu l'ensemble des citoyens. Surtout pas ceux qui vivent avec 20 mille dinars par mois, soit 100 euros au change parallèle, donc 3 euros par jour alors que le pouvoir d'achat du dinar ne cesse de se détériorer. Ces six millions d'Algérie qui constituent près de 15 % de la population ont vu leur situation se dégrader depuis une année. Rien ne les convaincra que la « Nouvelle Algérie » est si différente de l'ancienne. L'avenir proche du pays se jouera cette semaine à Alger dans un débat singulier. Il mettra aux prises deux visions contradictoires du droit, du développement, de la citoyenneté et de la dignité. Celle du pouvoir qui pense qu'un remaniement ministériel, une dissolution de la Chambre basse du Parlement et des élections législatives suffiront et celle d'une partie de la population qui réclame un changement radical et la fin du système rentier.

Mohamed Badaoui

ASSASSINAT D'HERVÉ GOURDEL

Le principal accusé condamné à la peine capitale

Le tribunal de Dar El Beida (Alger) a condamné jeudi à la peine capitale Malek Hamzaoui, principal accusé dans l'assassinat du ressortissant et alpiniste français Hervé Gourdel, en septembre 2014. Les six autres accusés poursuivis dans cette affaire, pour non dénonciation de crime et hébergement, sans autorisation, du touriste français, ont été acquittés.

Le parquet avait auparavant requis la même peine pour le principal accusé et trois (3) ans de prison et 100 000 DA d'amende ont été, par ailleurs, requis à l'encontre de six autres accusés. Malek

Hamzaoui est poursuivi pour rapt, torture et homicide volontaire avec préméditation et association d'un groupe terroriste.

Hervé Gourdel (55 ans), s'était rendu dans le massif montagneux du Djurdjura pour y effectuer de l'alpinisme. Il y avait été enlevé le 21 septembre 2014, de nuit, près du village d'Ait Ouabane dans la Commune d'Akbil, par le groupe dénommé "Jound Al-Khilafa" ("les soldats du califat"). Il se trouvait à bord d'une voiture, en compagnie d'amis algériens qui ont été libérés par les ravisseurs. Trois jours plus tard (le 24

septembre), Hervé Gourdel avait été décapité.

Sa dépouille avait été retrouvée et rapatriée en France en janvier 2015. Le groupe terroriste (Jound Al-Khilafa) en avait revendiqué l'acte en "représailles à l'engagement de la France aux côtés des Etats-Unis dans les frappes" contre le groupe terroriste Etat islamique (EI) en Irak.

Dès la décapitation de l'otage français, les forces de l'ANP s'étaient lancées à la recherche du groupe terroriste et effectué un ratissage dans la zone, théâtre de l'assassinat.

Les recherches entreprises pendant plus de trois mois avaient permis de retrouver, puis de mettre hors d'état de nuire, trois des terroristes impliqués dans l'assassinat du touriste français. Il s'agit de Laâredj Ayoub, éliminé le 9 octobre 2014, de Belhout Ahmed, tué le 14 novembre et de Abdelmalek Gouri, abattu le 22 décembre de la même année dans la région des Issers (65 km à l'est d'Alger). A la tête de ce groupe terroriste, Abdelmalek Gouri avait revendiqué être l'auteur du rapt et de la décapitation de Gourdel.

R.N

TEBBOUNE ANNONCE DES MESURES D'APAISEMENT

Dissolution de l'APN et organisation d'élections législatives anticipées

Dans un discours à la Nation, diffusé jeudi sur les chaînes de télévision, le président de la République, Abdelmajid Tebboune a annoncé la dissolution de l'Assemblée populaire nationale et la tenue d'une élection législative anticipée.

Sans fixer une date précise, Tebboune a juste précisé que ces élections se tiendront après la promulgation de la prochaine loi électorale. Cela voudrait dire que la promulgation de la dite loi se fera par ordonnance. Selon la Constitution, les élections législatives doivent avoir lieu dans trois mois. « Dans le cas où ces élections ne peuvent être organisées dans les délais prévus en raison d'une impossibilité quelconque, ce délai peut être prorogé d'une durée maximale de trois (3) mois après avis de la Cour constitutionnelle ». Selon ces dispositions, les prochaines élections législatives devraient se tenir vers la fin du mois du sacré du Ramadan, ou, au plus tard, vers le début de l'été. L'article 151 de la Constitution permet au président de la République de décider de la dissolution de l'APN ou d'élections législatives anticipées, après consultation du président du Conseil de la nation (Sénat), du président de l'APN, du président de la Cour constitutionnelle et du Premier ministre ou du chef du gouvernement. La dissolution de l'APN figure parmi les revendications de plusieurs partis politiques. Presque tous les chefs de partis reçus, la semaine dernière par le Président,



ont exprimé leur souhait de voir les institutions élues changer de locataires, dont, en premier lieu, l'Assemblée populaire nationale. Pour eux, il s'agit du premier pas nécessaire à des réformes plus profondes des institutions. Pour le Président, la décision de dissoudre l'APN signifie le passage "à des élections où l'argent, sale ou pas, n'aura point de place, des élections qui ouvriront leurs portes aux jeunes", pour que cette

catégorie "ait son poids politique" à même de lui permettre d'accéder aux institutions élues. "L'Etat œuvrera à aider ces jeunes, notamment pour mener leurs campagnes électorales dont nous prendrons en charge une grande partie", a-t-il ajouté. De cette manière, poursuit le président Tebboune, "nous aurons opéré un changement en injectant du sang neuf dans les organes de l'Etat et le Parlement qui sera le

porte-voix du peuple". Le président Tebboune a tenu à réaffirmer que "le Parlement sera élu et le contrôle sera assuré par l'Instance indépendante dans les prérogatives de laquelle ne s'immisceront ni les présidents des APC ni les walis (...), ni même le président de la République et nous ferons en sorte que nos institutions ne suscitent aucune suspicion".

Abir N.

Brèves

GRÂCE PRÉSIDENTIELLE

Les détenus du Hirak libérés

Le président de la République, Abdelmajid Tebboune, a prononcé jeudi soir une grâce présidentielle en faveur d'une trentaine de détenus dont le jugement a été déjà rendu par la justice, en sus d'une soixantaine d'autres dont le jugement n'a pas été encore prononcé.

Ces personnes ont été interpellées lors des manifestations du Hirak, a précisé le Président Tebboune, signalant que cette grâce intervient à la veille du 2ème anniversaire du Hirak populaire, déclenché le 22 février 2019.

Les concernés par cette grâce présidentielle rejoindront leurs domiciles respectifs "dès cette nuit ou demain, vendredi (hier NDLR)", a affirmé le Président Tebboune.

En effet, plusieurs détenus ont quitté la prison hier. Le premier détenu libéré est Lahcen Ben Cheikh de la wilaya de Bordj Bou Arreridj. Il a été arrêté le 8 novembre et condamné à 18 mois de prison dont 1 an ferme, le 10 novembre de la même année. Un verdict confirmé lors du procès en appel le 11 janvier.

Le détenu Mohamed Athmane de la wilaya de M'sila a été interpellé le 18 septembre 2020. Il a été condamné à 1 an de prison ferme et une amende de 100 000 DA, le 04 octobre 2020. Verdict confirmé en appel, le 10 novembre 2020. Il a quitté la prison hier. Allal Badi de la wilaya de Tamanrasset quitte la prison après avoir été condamné à 2 ans puis en appel à 1 an de prison ferme, le 12 octobre 2020.

À Saïda, Allal Kadari condamné à 1 an de prison ferme et une amende en comparution immédiate, le 12 novembre 2020. Et Kouider Becharef, condamné à 2 ans de prison ferme, le 02 décembre 2020, ont également quitté la prison.

Mohamed Naili de Tébessa, condamné en comparution immédiate le 12 juillet à un an de prison ferme. Peine confirmée en appel le 26 août, quitte la prison.

Dans la wilaya de Skikda, Mohamed Teffahi, Abdellah Ramdane, Kamel Sifi, Alioua et Azzouz ont été relâchés. A Tlemcen, Aïssam Sayeh, quitte également la prison.

R.N

GOUVERNEMENT

Remaniement ministériel des secteurs moins performants

Le président de la République, Abdelmajid Tebboune, a annoncé, jeudi, un remaniement ministériel qui touchera certains secteurs ayant enregistré "des lacunes".

Dans son discours adressé à la Nation, le Président Tebboune a affirmé avoir "pris connaissance des critiques dûment faites par les citoyens", concernant les performances de "certains secteurs ministériels", affirmant qu'"un remaniement ministériel sera opéré et annoncé dans les prochaines 48 heures", lequel touchera "les secteurs ayant enregistré, à notre sens et du point de vue des citoyens, des lacunes en termes de règlement des problèmes".

Plusieurs noms des ministres partants ont circulé, dès hier en fin d'après-midi, sur les réseaux sociaux.

R.N

A DEUX JOURS DU 2 E ANNIVERSAIRE DU HIRAK

Tebboune veut relancer la machine

Deux jours du 2 e anniversaire du soulèvement populaire du 22 février 2019 contre le 5 e mandat du président déchu Abdelaziz Bouteflika, le président de la République, Abdelmajid Tebboune a adressé un discours à la Nation dans lequel il a annoncé les plus significatives depuis son élection. En annonçant la libération des détenus du Hirak, le Président voulait adresser un signal fort à l'adresse des citoyens qui croient au Hirak comme le meilleur contre-pouvoir qui soit. A l'adresse des partis politiques, Tebboune a décidé de dissoudre une Assemblée populaire nationale (APN) considérée comme l'un des symboles du régime de la « isabba » (la bande), et, enfin, essayer d'injecter du tonus au gouvernement en annonçant un remaniement.

Il est vrai que la situation pandémique n'a pas été de tout repos au Président. A peine installé à la tête de l'Etat que la pandémie du coronavirus a fermé la porte à toutes les initiatives. Chute des prix de pétrole, arrêt presque total de l'activité économique, poussée sans précédent du chômage... performance faible d'un gouvernement sans expérience...

La malchance a voulu que le chef de l'Etat, lui-même, contracte le virus et passe plus de 3 mois dans un hôpital allemand. Dans son discours de jeudi, Abdelmajid Tebboune veut, à la fois, reprendre la main et relancer la machine. Cela dit, le Président a tenu à rappeler les points positifs de son action, lui et son équipe, dans un laps de temps très court. A ce propos, il a déclaré : "malgré les difficultés financières suite à la baisse des cours du pétrole et l'impact de la pandémie du nouveau Coronavirus, j'ai décidé le relèvement du Salaire national minimum garanti (SNMG) à 20 000, une décision qui n'avait pas été prise durant des années", et j'ai honoré l'engagement, pris lors de ma campagne électorale, d'exonérer les salaires inférieurs à

30.000 DA, laquelle a profité à quelque 6,5 millions d'Algériens". "L'objectif de toutes ces décisions est de faire profiter les Algériens de l'argent qui était détourné à travers la surfacturation et l'investissement dans des pays étrangers", a-t-il assuré. Evoquant la pandémie Covid-19, il a tenu à rendre hommage aux Algériens pour "leurs patience, sens de sacrifice et discipline, qui ont favorisé une harmonie dans la lutte contre le virus", mettant en avant "leur confiance" qui a permis "la gestion adéquate de la situation, la protection de l'armée blanche et la mobilisation de tous les moyens pour la prise en charge médicale des citoyens". Il s'est dit, également "fier" de la solidarité témoignée à la population de la wilaya de Blida, une fois déclarée premier foyer de ce virus, estimant que cette solidarité "reflète la véritable image des Algériens ainsi que leur noblesse d'âme et générosité".

Dans le même sens, M. Tebboune a exprimé ses remerciements aux Algériens pour leur patience vis-à-vis des mesures prises pour juguler la propagation du Coronavirus, "des mesures qui avaient fait l'objet de critiques à l'étranger mais qui sont aujourd'hui suivies et nous en sommes fiers", a-t-il ajouté soulignant le recul du nombre des contaminations. Le président de la République a abordé, par ailleurs, la campagne de vaccination anti-Covid-19, faisant état d'un "accord avec nos amis Russes pour la production en Algérie du vaccin +Sputnik V+ dans 6 à 7 mois". A l'adresse des "sceptiques", le Président Tebboune a répondu que "la fabrication de vaccins n'est pas une nouveauté pour l'Algérie. Dans 6 à 7 mois, le vaccin sera produit dans notre pays et nous pourrions en bénéficier et faire bénéficier nos frères Africains", a-t-il affirmé. Le chef de l'Etat a également évoqué une "autre bataille", celle liée à une récession "dépassant les 80%" de l'économie mondiale en raison des répercussions de la pandémie Covid-19, qui a égale-

ment impacté l'économie nationale. Il a affirmé, dans ce cadre, que les "mesures que nous avons prises, notamment de solidarité, d'aide et d'atténuation de l'incidence de la crise sur les opérateurs économiques, ont permis de surmonter cette conjoncture au moindre préjudice".

LANCER "L'ÉDIFICATION DE L'ÉCONOMIE ET DE L'INVESTISSEMENT"

Soulignant que le temps était venu de se lancer dans "l'édification de l'économie et de l'investissement", le Président Tebboune a rappelé avoir rencontré des investisseurs qu'il a exhorté à "adhérer à la stratégie tracée pour la relance de l'économie et l'investissement créateur d'emploi et de richesses, en s'écartant de l'économie fourvoyée, axée par le passé sur l'importation et la surfacturation". Non moins importante que la bataille économique, "la bataille institutionnelle" a été longuement développée par le président de la République. "Nous avons mené la bataille du changement des textes et des institutions, comme la revendiqué le Hirak béni et authentique du 22 février 2019", a-t-il dit, dans ce cadre, ajoutant que le changement radical "ne peut être concrétisé qu'à travers des nouvelles lois et institutions".

Il citera, à cet égard, la révision de la Constitution "dans laquelle nous avons inclus toutes les revendications du Hirak", un texte, a-t-il dit, qui "consacre la liberté absolue, tant individuellement que collectivement, la déclaration suffit désormais pour créer des partis et des associations". Abordant "les changements apportés par la Constitution et palpables pour le citoyen", le Chef de l'Etat a cité la limitation des prérogatives du président de la République et la consolidation des pouvoirs des élus, notamment au niveau du Parlement.

Synthèse : Aziz T.

**SÉCURITÉ
FERROVIAIRE**

**La SNTF participe
aux travaux d'un
atelier Euro-
méditerranéen**

La Société nationale du transport ferroviaire (SNTF) a participé, mercredi, aux travaux de l'atelier Euro-Méditerranéen sur "les facteurs humains et organisationnels" dans la sécurité ferroviaire, a indiqué jeudi un communiqué de la société.

Le programme de cette rencontre technique, encadrée par des experts du Projet Euro-Méditerranéen du transport ferroviaire (EUMedRail), a été axé sur les facteurs humains et organisationnels dans le système de gestion de la sécurité, et dans l'évaluation des risques et la gestion du changement, a précisé le communiqué.

Le projet "EUMedRail" est financé par la Commission Européenne et a pour but d'améliorer les opérations et l'efficacité du système de transport méditerranéen, notamment par les réformes réglementaires, la formation et le dialogue avec les décideurs, a rappelé la même source. Il vise particulièrement à promouvoir la convergence avec les normes européennes et internationales et faciliter l'interopérabilité entre les réseaux ferroviaires méditerranéens. Cet atelier, organisé en visioconférence, a vu la participation des cadres de la direction centrale de l'Exploitation et de l'Inspection technique de la sécurité ferroviaire, à côté de leurs homologues du Maroc et de la Tunisie, a précisé la société.

R.N

**TRAITEMENT
DES DÉCHETS**

**Un total de 220
installations
réalisées jusqu'à
ce jour**

Un total de 220 installations de traitement des déchets ménagers et des déchets inertes ont été réalisées jusqu'à ce jour à travers le pays, grâce à des investissements "considérables" consentis par les pouvoirs publics, a affirmé, jeudi à l'APS le directeur général de l'Agence Nationale des Déchets(AND), Karim Ouamane.

Parmi les 220 installations de traitement des déchets ménagers et des déchets inertes, l'AND a recensé à la clôture de l'année 2020, un total de 191 installations en cours d'exploitation, dont 101 centres d'enfouissements techniques (CET de classe 2) et 90 décharges contrôlées, a précisé M. Ouamane.

"Sur les 101 CET classe 2, un total de 22 CET ont été dotés d'équipements de tri, dont 11 opérationnels, d'une capacité variant entre 80 et 100 tonnes par jour", a-t-il expliqué.

Quant à la répartition géographique des installations de traitement, M. Ouamane a relevé que la région Nord et celle des Hauts-Plateaux comprennent 87 CET classe 2 et 81 décharges contrôlées, soit 88 % du nombre total. Il a souligné, dans le même cadre que le reste des installations (13 CET classe 2 et 9 décharges contrôlées) sont localisées dans la région Sud et représentent 12 %, estimant que cette répartition était "tout à fait normale" du fait que 65% de la production globale des déchets ménagers est produite au niveau de la région nord du pays.

R.N

ENERGIES RENOUVELABLES

**Lancement du processus de création
d'une nouvelle société**

Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Eddine Chitour, et le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, ont annoncé jeudi à Alger le lancement du processus de création d'une nouvelle société dédiée au développement des énergies renouvelables.

Il s'agit d'une société par actions, basée sur la structure juridique d'une société existante mais en l'adaptant aux missions cibles de la nouvelle entité de développement des énergies renouvelables. L'objectif principal de cette nouvelle société est de mettre en œuvre, selon l'échéancier fixé, le programme national de développement de la production de l'électricité à partir de sources renouvelables, qui vise à atteindre une capacité de 15 000 MW à l'horizon 2035, soit une moyenne de 1 000 MW par an. Ces missions consistent, entre autres, en l'acquisition et la préparation des terrains destinés aux projets des énergies renouvelables (accès aux sites, accès et raccordement aux réseaux électriques...), la réalisation des études complètes de faisabilité et d'impact, la recherche des meilleurs mécanismes de financement (package contractuel bancaire) et la coordination entre les différents acteurs concernés par le projet (administration centrale, collectivité locale, opérateurs de réseaux, régulateur, banque, douanes...). Elle sera chargée également de l'élaboration des cahiers de charges et le lancement des appels d'offres à investisseurs, le traitement des offres des soumissionnaires jusqu'à l'attribution définitive, la promotion de l'intégration nationale à travers notamment des dispositions incitatives dans les cahiers des charges, le développement du partenariat Public/Privé dans le domaine des énergies renouvelables pour renforcer l'expertise locale et permettre la maîtrise de l'ensemble des niveaux du cycle des projets dans ce domaine.

Après l'achèvement des procédures de sa mise en place, la nouvelle société devra lancer un premier appel d'offres avant la fin du premier semestre 2021, "si tout marche comme prévu", avec comme objectif de réaliser 1.000 MW avant la fin de l'année en cours, a fait savoir M. Chitour. "La mise en place d'une société de développement des énergies renouvelables dé-



coule du besoin d'une importante structure de développement et de facilitation de projets compte tenu des difficultés rencontrées pour réaliser le programme de 22 000 MW lancé en 2011", a-t-il relevé. Selon lui, la création de cette nouvelle société doit marquer l'engagement de l'Algérie dans la révolution électrique verte.

"Elle sera la petite sœur de Sonelgaz", a-t-il souligné. M. Attar a fait remarquer, de son côté, que la création de cette nouvelle société coïncide avec le 50e anniversaire de l'annonce de la nationalisation des hydrocarbures, un événement qui a consacré l'indépendance énergétique du

pays. "Elle sera l'outil principal du ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, qui est absolument nécessaire pour concrétiser les objectifs du secteur", soutient le ministre soulignant que la nouvelle entité sera "entre les mains d'une société nationale mais sera ouverte aux opérateurs privés".

Le nom de la nouvelle société et son organisation "seront dévoilés ultérieurement", a déclaré le chef de cabinet du ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Meurouane Chabane.

R.N

ELECTRICITÉ

Le tarif moyen appliqué au citoyen "inférieur au coût réel"

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a affirmé jeudi à Alger que le tarif moyen de l'électricité appliqué aux citoyens était de 4,01 DA/kWh, un prix inférieur au coût réel de 5,4 DA/kWh. A une question sur le tarif d'électricité appliqué aux clients et le coût réel de la production, lors d'une plénière du Conseil de la Nation consacrée aux questions orales, le ministre a fait savoir que "le prix de l'électricité pour le citoyen a été défini par la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG)", précisant que cette tarification prend en compte "la préservation du pouvoir d'achat des faibles revenus". Rappelant que la tarification est opérée sur quatre tranches, le ministre a indiqué que la première tranche concerne la consommation inférieure à 500 kW au prix de 1.77 DA/kWh, la deuxième entre 5001 et 1.000 kW au prix de 4,17 DA/kWh, la troisième entre 1001 et 4000kW au prix de 4,18 DA/kWh et la dernière tranche concerne la consommation supérieure à 4 000 kW au prix de 5,47 DA/kWh.

S'agissant du coût de production, le ministre a fait savoir qu'il variait en fonction de la station et du carburant utilisé. Le coût de production dépasse les 16 DA/kWh au niveau des stations électriques, notamment dans les régions du Sud et les zones enclavées où le gaz est utilisé pour produire l'électricité, a-t-il ajouté.

Pour ce qui est de la subvention de l'Etat aux prix de l'électricité, M. Attar a rappelé que 98% de la production était issue du gaz naturel, ajoutant que la Sonatrach propose un prix préférentiel de 10,78 DA/unité thermique.

"Ce prix est dix fois inférieur au prix international du gaz, ce qui témoigne de la subvention indirecte de l'Etat à l'électricité", a-t-il insisté. Le premier responsable du secteur a mis en avant, par ailleurs, la subvention de l'Etat en faveur de la facture d'électricité dans les régions enclavées, à l'image du Sud et des Hauts plateaux à raison d'une consommation autour de 12.000 kW/an, rappelant le soutien en matière de réduction des factures des familles et des paysans dans 10

wilayas du Sud à savoir, Adrar, Béchar, Biskra, El Oued, Ghardaïa, Illizi, Laghouat, Ouargla, Tamanrasset et Tindouf. La subvention concerne également des clients exerçant d'autres activités économiques dans le Sud, a-t-il encore ajouté. Les prix des carburants dans les stations de services inférieurs aux coûts de production. Concernant les carburants, le ministre de l'Energie a indiqué que "l'approvisionnement est assuré par les raffineries d'Alger, d'Oran, de Skikda et d'Arziw avec une capacité de production annuelle de 10,5 millions de tonnes, dont 2,1 millions de tonnes d'essence et 8,4 millions de tonnes de gazole. Le coût de production réel des carburants s'élève à 66,10 DA/L pour l'essence normale, 61,93 DA/L pour le super, 65,4/1 IDA/L pour le sans-plomb et 22,37 DA/L pour le gazole, a-t-il précisé. Dans ce cadre, M. Attar a souligné que les prix des carburants au niveau des stations de services sont beaucoup plus bas que les coûts de la production, et ce, grâce à la politique de subventions. La consommation natio-

nale des carburants a atteint l'année dernière 12,5 millions de tonnes, dont 3,3 millions de tonnes d'essence et 9,2 millions de tonnes de gazole, a rappelé le ministre. Relevant la hausse de la consommation durant la dernière décennie, en passant de 11,3 millions de tonnes en 2010 à 14,4 millions de tonnes en 2019, M. Attar a indiqué que "face à cette tendance haussière, l'Etat a dû se tourner vers l'importation" des carburants. Une importation qui a atteint son pic en 2013, avec 4,3 millions de tonnes pour une facture de 4,3 milliards de dollars, a rappelé M. Attar imputant cette hausse au programme de réhabilitation de la raffinerie du nord du pays. Le coût moyen de l'essence sans plomb importée (TTC) est de 105,6 DA, a-t-il détaillé ajoutant que l'importation du gazole est beaucoup plus coûteuse que sa production localement. L'Algérie demeure parmi les pays enregistrant les plus bas prix de carburants, elle occupe la 9ème place au niveau mondial pour l'essence et la 5ème pour le gazole.

R.N

FINANCEMENT DES PME

Lancement officiel du Fonds national d'investissement

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane a supervisé, jeudi à Alger, le lancement officiel du Fonds national d'investissement issu d'un partenariat entre la Banque nationale d'Algérie (BNA) et la Banque extérieure de l'Algérie (BEA), dans le cadre de la diversification des outils de financement destinés aux Petites et moyennes entreprises (PME).

Cette société de capital investissement détient un capital de 11 milliards de DA, a souligné le ministre au terme de la signature de la convention de partenariat entre les deux institutions bancaires publiques. La création de ce Fonds s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action du gouvernement dans son volet relatif à l'accompagnement des investisseurs économiques dans les projets de développement et d'élargissement de leurs activités, à travers la mise en place des moyens de financement adéquats "ce qui constitue un axe principal dans la réforme bancaire et financière". Ce projet, a-t-il ajouté, contribue à la diversification des moyens de financement de l'économie qui comprend le développement des mécanismes de financement classiques et l'introduction d'outils de financement alternatifs pour parachever les offres de financement bancaires et permettre d'augmenter l'intégration financière. Le Fonds permettra de réaliser le double objectif consistant à diversifier les offres de financement destinées aux PME pour répondre aux besoins de financement exprimés dans leurs différentes étapes de croissance et renforcer le niveau de capitalisation, ce qui augmenterait leur durabilité auprès des établissements bancaires, a expliqué le ministre. Selon le ministre, il ressort de l'analyse du tissu national des PME que ces entreprises sont souvent confrontées à un manque de capitaux entravant leurs plans de développements et la levée des fonds auprès des institutions bancaires.

VERS L'AMÉLIORATION DU CADRE JURIDIQUE DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS DE CAPITAL D'INVESTISSEMENT

Par ailleurs, M. Ben Abderrahmane a rappelé que le Gouvernement avait lancé une étude pour l'amélioration du cadre juridique et ré-



glementaire de cette activité à travers la révision de la loi 11-06 de 2006 relative aux sociétés de capital investissement ainsi que l'ordonnance 08-96 relative aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières. Cette révision a pour objectif de créer un climat favorable à cette activité en vue de mettre à la disposition des opérateurs algériens une large gamme d'outils de financement avec des coûts raisonnables à même de permettre de développement un tissu industriel national concurrentiel", estime le ministre des Finances.

Le caractère participatif des produits fournis par les sociétés de capital investissement qui contribuent au renforcement des capitaux

d'entreprises, sont idéales pour le tissu industriel local constitué principalement de PME en quête des capitaux pour développer leurs activités, a-t-il poursuivi.

Dans ce cadre, le premier argentier du pays a appelé les deux banques publiques (BNA-BEA) à accélérer le lancement de l'activité du fonds par la mise en place de structures réglementaires, des ressources humaines et des mesures pratiques conformément aux normes de la profession capital investissement, soulignant l'importance de voir le fonds constituer "un modèle permettant de renforcer ces initiatives à l'avenir par les opérateurs privés".

R.E

INDUSTRIE NATIONALE

Signature d'un mémorandum pour impliquer les startups

Un mémorandum d'entente, a été signé jeudi à Alger, entre le ministre de l'Industrie et le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie de la connaissance et des Startups dans l'objectif de faciliter l'intégration des startups dans l'industrie nationale. Le mémorandum d'entente a été signé par le ministre de l'Industrie, Farhat Ait Ali Brahim, et le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie de la connaissance et des Startups, Yacine Oualid, au siège du ministère de l'Industrie, en marge d'une rencontre entre les deux secteurs. Dans une allocution à l'occasion de cette signature, M. Ait Ali a souligné que cette coopération entre les deux ministères a plusieurs objectifs dont le plus important est de faire bénéficier les startups des opportunités offertes par le secteur de l'industrie. "Ce mémorandum va permettre de favoriser l'innovation, les startups et les porteurs de projets innovants proposant des solutions dans le domaine industriel et la petite et moyenne entreprise", a-t-il ajouté. M. Ait Ali a souligné, dans le même cadre, que ce mémorandum allait également permettre la mise en place de structures d'appui dédiées au développement des filières industrielles, ajoutant que ceci "va inévitablement améliorer la compétitivité des entreprises industrielles à travers l'utilisation des nouvelles technologies". M. Oualid a, de son côté, relevé que les startups et les porteurs de projets innovants "vont apporter incontestablement une valeur ajoutée à l'industrie algérienne par la création de solutions innovantes".

Tout en assurant que les startups et les porteurs de projets innovants constituent un véritable "levier" pour l'industrie nationale, M. Oualid a affirmé que les solutions innovantes développées par les jeunes compétences algériennes libéreront l'Algérie de sa dépendance des solutions technologiques venues d'ailleurs. Il a annoncé, par ailleurs, que le crédit d'accélération des startups "sera opérationnel dans quelques jours".

R.E

PRODUITS HALIEUTIQUES

Nouveaux projets d'investissement pour relancer l'aquaculture en 2020

La filière de l'aquaculture, marine ou en eau douce, a vu le lancement de nouveaux projets d'investissement dans plusieurs wilayas du pays, afin de relancer ce type de produits halieutiques, a indiqué un bilan des activités du secteur de la pêche et des productions halieutiques pour l'année 2020.

Le même bilan a précisé que plusieurs opérations liées à la relance de l'aquaculture ont été enregistrées dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'action du secteur de la pêche et des productions halieutiques.

Concernant le développement de l'aquaculture marine, le ministère a fait état de l'accompagnement de la réalisation de huit nouveaux projets d'investissement privé dans l'élevage de poissons, dans les wilayas de Béjaïa, Boumerdes et Tizi Ouzou, en sus de trois nouvelles entreprises d'élevage de coquillages de mer au niveau des wilayas de Relizane et de Tipaza et de l'octroi d'une concession pour la réalisation de deux fermes d'élevage de crevettes.

Le bilan a également rappelé la signature, en septembre dernier, d'un accord-cadre de coopération en matière de

développement technologique des aquacultures, notamment en ce qui concerne la conception de cages flottantes entre le Centre de Recherche en Technologies Industrielles CRTI, le Centre national de développement des technologies avancées (CDTA), le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) et le Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA), avec la création d'un complexe pour la conception des modèles pour les cages flottantes.

S'agissant du développement de l'aquaculture en eau douce, le bilan du ministère a fait état du lancement de trois projets innovants dans la culture d'algues dans les wilayas de Khenchla, Ain Defla et Tlemcen, et d'un projet de culture hydroponique en coopération avec l'Office national de l'irrigation et du Drainage (ONID), outre deux projets, premiers du genre dans la wilaya de Tamansasset, lesquels concernent l'élevage de la Spirulina platensis et de la Tilapia.

Le document fait également état de l'exploitation et de l'amélioration du rendement de la ferme pilote d'élevage de crevettes de Hassi Ben Abdallah (Ouar-

gla), avec l'entrée en service de l'unité de production d'aliments pour crevettes et poissons d'eau douce, dans le cadre de la coopération algéro-coréenne, et de l'accompagnement de la réalisation d'un projet pilote d'élevage de crevettes d'eau douce (30 à 50 tonnes).

Quant au développement de l'aquaculture dans les plans d'eau, notamment les barrages, le bilan cite l'accompagnement de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) pour la réalisation de projets aquacoles rentables. Il est également question de la mise en œuvre d'un programme conjoint avec le ministère de l'Agriculture et du développement rural pour le développement de l'aquaculture intégrée à l'agriculture à travers la formation et l'accompagnement de 2.000 agriculteurs pour l'ensemencement et l'élevage de poissons dans les bassins d'irrigation agricole au niveau de leurs exploitations agricoles.

Concernant le développement de la pêche maritime, le document du ministère fait état de l'élaboration en cours des textes réglementaires régissant cette activité, en concertation avec différents intervenants (ministères concernés, chantiers de construction navale,

experts et armateurs), et de la prise en charge du transport, de l'acheminement et de la commercialisation des produits de la pêche maritime.

S'agissant de la pêche au thon vivant au titre de 2020, l'Algérie a pêché la totalité de son quota annuel de thon rouge attribué par la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT), soit 1.650 tonnes, 23 thoniers algériens ayant participé à l'opération. En matière de numérisation, une attention particulière a été portée au renforcement du réseau national de collecte de données statistiques relatives au secteur (système informatique aux normes internationales). Dans le domaine de la lutte contre les pratiques bureaucratiques et de la facilitation des investissements, le document met en avant la simplification en cours des procédures administratives en matière de création d'entreprises aquacoles, d'acquisition et d'exploitation des équipements de radiocommunication et de navigation des bateaux de pêche (VHF, Radar, VMS, GPS), de sécurité sociale au profit des professionnels et de formation à l'exercice de la pêche maritime.

R.E

DISPOSITIF
INTERNATIONAL
COVAX

L'OMS demande aux
laboratoires de
respecter leurs
engagements

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a demandé jeudi aux laboratoires pharmaceutiques AstraZeneca et Pfizer de respecter les engagements pris dans le cadre du dispositif international Covax de distribution de vaccins anti-Covid. "Avec l'homologation au titre de la procédure pour les situations d'urgence de deux versions du vaccin d'AstraZeneca, Covax est prêt à déployer les vaccins et attend que plusieurs fabricants respectent leurs engagements", a déclaré le chef de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, en conférence de presse, sans en dire plus.

L'agence onusienne a donné son homologation d'urgence, le 31 décembre, au vaccin du duo Pfizer/BioNTech, et le 15 février, à ceux produits par AstraZeneca en Inde par le Serum Institute of India (SII) et en Corée du Sud.

Les vaccins d'AstraZeneca représentent l'immense majorité des 337,2 millions de doses de vaccins que le dispositif Covax, piloté par l'OMS, l'Alliance du vaccin (Gavi) et la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (Cepi), entend distribuer au premier semestre de cette année.

Le système Covax vise à fournir cette année des vaccins anti-Covid à 20% de la population de près de 200 pays et territoires participants, mais il comporte surtout un mécanisme de financement qui permet à 92 économies à faible et moyen revenu d'avoir accès aux précieuses doses.

Initialement, l'OMS et Gavi estiment pouvoir débiter la distribution de vaccins aux pays défavorisés, qui ont rejoint Covax, en janvier ou février, mais ce délai n'a cessé d'être repoussé.

Mardi, les deux organisations ont annoncé prévoir que "l'essentiel de la première série de livraisons aura lieu en mars et que les premières expéditions interviendront fin février" pour les pays qui remplissent déjà les critères.

Pour que les doses soient livrées pendant ce premier cycle d'attribution, plusieurs conditions essentielles doivent en effet être remplies. Les pays et territoires participant doivent notamment avoir signé "un accord d'indemnisation avec les fabricants" afin de recevoir des doses par l'intermédiaire du mécanisme Covax.

Ils doivent également avoir donné une autorisation réglementaire nationale pour les vaccins en question. Les pays, en particulier ceux qui n'ont pas les moyens de déterminer eux-mêmes l'efficacité et l'innocuité d'un médicament, peuvent émettre une autorisation spéciale d'utilisation sur la base de l'homologation d'urgence délivrée par l'OMS.

Les 92 pays et territoires pouvant bénéficier du mécanisme de financement doivent en outre avoir soumis des plans nationaux de déploiement et de vaccination, qui ont été examinés et validés par le mécanisme Covax.

L'OMS a par ailleurs lancé jeudi son plan annuel stratégique de préparation et de riposte au Covid-19, pour lequel l'organisation aura besoin de 1,96 milliard de dollars (1,62 milliard d'euros), dont 1,2 milliard destiné au mécanisme de soutien pour faciliter l'accès de tous aux vaccins et traitements (Accélérateur ACT).

R.N

SITUATION PANDÉMIQUE

Recul des nouveaux cas
et décès dans le monde

Le nombre des nouveaux cas et décès liés à la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) a reculé respectivement de 16% et 10% dans le monde, a annoncé mercredi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).



Les nouveaux cas atteints du virus ont continué de baisser la semaine dernière, avec 2,7 millions. Il s'agit d'une baisse de 16% et plus de 500.000 nouveaux cas en moins par rapport à la semaine précédente. L'OMS signale aussi une baisse des décès.

Le nombre des nouveaux décès signalés a diminué de 10% par rapport à la semaine précédente, atteignant 81.000, selon le dernier bulletin épidémiologique hebdomadaire basé sur les données jusqu'à dimanche.

Ainsi, le nombre de nouveaux décès a diminué dans toutes les régions, a ajouté l'OMS. Le Directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a déclaré lundi que le nombre de cas signalés de Covid-19 dans le monde a diminué pour la cinquième semaine consécutive.

Face à cette tendance à la baisse notée dans le monde, l'OMS se réjouit d'avoir encore plus de raisons "de nourrir l'espoir de maîtriser la pandémie". "Ce qui importe maintenant, c'est la façon dont nous réagissons à cette tendance", a ajouté Dr Tedros, avertissant que le "feu n'est pas éteint, mais nous en avons baissé l'intensité. Si nous cessons de le combattre sur n'importe quel front, il reviendra en force".

Les cinq pays qui ont signalé le plus grand nombre de nouveaux cas sont toujours les Etats-Unis (673.630 cas, soit une baisse de 23%), le Brésil (318.290 cas, soit une diminution de 3%), la France (127.565 cas, soit une

diminution de 6%), la Fédération de Russie (104.602 cas, soit une baisse de 11%) et le Royaume-Uni (97.271 cas, soit une diminution de 27%).

Plus largement, l'Europe (18%) et les Amériques (16%) continuent de connaître les plus fortes baisses en nombre absolu de cas. Mais comme la semaine dernière, le taux de baisse le plus important a été noté en Afrique (20%, avec 68.115 nouveaux cas) et dans le Pacifique occidental (20%, avec 49.577 nouvelles infections).

Au total, cinq des six régions de l'OMS ont signalé une baisse à deux chiffres du pourcentage de nouveaux cas. Selon l'agence onusienne, seule la région de la Méditerranée orientale affichait une hausse de 7%, avec plus de 170.000 nouveaux cas la semaine dernière. La région a également fait état d'un peu plus de 2.500 nouveaux décès, soit une baisse de 9%.

Les trois pays ayant signalé le plus grand nombre de nouveaux cas sont l'Iran (5.1503 nouveaux cas, soit une hausse de 8%), les Emirats arabes unis (22.203 nouveaux cas, soit une baisse de 2%) et le Liban (19.156 nouveaux cas, soit une augmentation de 1%).

Une baisse plus notable enregistrée en
Afrique

L'Afrique a signalé plus de 68.000 cas et 2.500 décès, soit une baisse de 20% et 21% respectivement par rapport à la semaine précédente. "C'est la quatrième semaine

consécutive que la région fait état d'une diminution du nombre de nouveaux cas et de décès", a fait valoir l'OMS.

Sur ce continent, le plus grand nombre de nouveaux cas a été signalé en Afrique du Sud (16.363 nouveaux cas, soit une baisse de 33%). Pretoria a recensé également la semaine dernière, le plus grand nombre de nouveaux décès (1.641 nouveaux morts, soit une baisse de 26%).

La région européenne a signalé plus de 960.000 nouveaux cas et plus de 28.000 nouveaux décès, avec une baisse de 18% et 19% respectivement par rapport à la semaine précédente.

En Europe, les trois pays qui ont signalé le plus grand nombre de nouveaux cas sont la France (127.565 nouveaux cas, soit une baisse de 6%), la Russie (104.602 nouveaux cas, soit une baisse de 11%) et le Royaume-Uni (97.271 nouveaux cas, soit une baisse de 27%).

Les plus grands nombres de décès ont été signalés au Royaume-Uni (4.816 nouveaux décès, soit une diminution de 26 %), en Russie (3.465 nouveaux décès, 2,4 nouveaux décès pour 100 000, comme la semaine précédente) et en Allemagne (3.443 nouveaux décès, soit une baisse de 25%).

Dans les Amériques, l'OMS a fait état de 1,3 million de nouveaux cas et plus de 44.000 nouveaux décès. Il s'agit d'une baisse de 16% et de 2% respectivement par rapport à la semaine précédente. Les Etats-Unis ont signalé la semaine dernière 673.630 nouveaux cas (chute de 23%) et 21.412 nouveaux décès (-5%).

Pour l'Agence onusienne, "chaque jour qui passe avec moins d'infections signifie des vies sauvées, des souffrances évitées et un relatif soulagement du poids qui pèse sur les systèmes de santé". La pandémie a fait plus de 2,4 millions de décès dans le monde depuis fin décembre, sur plus de 108,82 millions de contaminations confirmées, selon un bilan établi mercredi par l'OMS.

R.N

AFRIQUE

Le nombre de décès avoisine les 100 000

Le nombre de décès dus au COVID-19 en Afrique a atteint 99.886 jeudi soir, a annoncé le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique). L'Afrique du Sud a signalé le plus grand nombre de décès sur le conti-

nent, avec 48.478 morts, a-t-il ajouté en précisant que l'Egypte et le Maroc suivaient derrière avec 10.150 et 8.517 décès. D'après le tableau de bord de l'agence continentale, le nombre total de cas d'infection confirmés en Afrique s'élevait jeudi soir à 3.786.322.

L'Afrique australe est la région la plus touchée par le nouveau coronavirus en nombre de cas, suivie par l'Afrique du Nord. Enfin, 3.336.229 personnes infectées se sont rétablies à travers le continent à ce jour, selon le CDC.



CHLEF (RÉSEAU DE GAZ NATUREL)

Raccordement de plus de 2.200 foyers des zones d'ombre

Plus de 2.200 foyers relevant des zones d'ombre de nombreuses communes de la wilaya de Chlef ont été raccordés jeudi au réseau de distribution de gaz naturel, a-t-on appris de la directrice locale de l'énergie Charazed Telli.

Selon Mme. Telli, quelque 2.208 foyers des zones d'ombre des communes de Oued Sly, Harchoune, Lebiedh Medjadja, Ain Mrane et de la commune de Chlef ont été raccordés au réseau public de gaz naturel à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du Chaïd et au titre des efforts visant à améliorer les conditions de vie des populations de ces zones. L'opération de raccordement a touché les cités Sidi El Djilali Belezreg, dans la com-

mune de l'Oued Sly, Khouasmia (Ain Mrane), Laabadel et Ouled Si Tahar, dans la commune de Harchoune.

A cela s'ajoutent les cités Azouzene, Ahl Chaoui, Mdjila et Ouled Si Mohamed, dans la commune de Lebiedh Medjadja et Toualbia Chouietta à Chlef.

Les projets de raccordement au gaz naturel ont été financés à hauteur de 245 millions de DA par le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, a ajouté la même responsable. Les festivités officielles se sont déroulées à cité Sidi El Djilali Belezreg de l'Oued Sly, où il a été procédé à l'alimentation en gaz naturel de 258 foyers, en présence du wali Lakhder Sedas, des autorités locales ci-

viles et militaires et de la famille révolutionnaire. Approchés par l'APS, de nombreux habitants de cette cité ont exprimé leur "soulagement" suite au raccordement de leurs foyers à cette énergie vitale, "qui met fin à la quête des bonbonnes de gaz", ont-ils indiqué, avant d'exprimer leur souhait de voir "l'inscription de projets similaires au profit des autres cités et régions avoisinantes".

Le taux de couverture en gaz à Chlef était de 72% à la fin 2020, selon les estimations de la direction locale de l'énergie qui ambitionne de porter ce chiffre à 82 voir 85%, pour la concrétisation totale des projets inscrits au titre du programme des zones d'ombre et du programme sectoriel.

TLEMCEN (JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID)

Réinhumation des ossements de six Chouhada

Les ossements de six (6) chouhada ont été ré-inhumés jeudi dans la wilaya de Tlemcen à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du chahid. La cérémonie de réinhumation des ossements des six chouhada a eu lieu au carré des martyrs d'El Henaya, en présence des autorités locales et de membres de la famille révolutionnaire et des familles des chouhada, en l'occurrence Bencheikh Lakhdar, Ahmed Belhadj Mohamed, Hadj Abdelkader Mohamed, Belhariri Yekhlif, Belbachir Mohamed et Benbakhti Boumediène. La Direction des moudjahidine de la wilaya avait procédé, le 31 janvier dernier, au déterrement des ossements de cinq chouhada au niveau de la grotte du mont Sidi Sofiane, dans la commune de Beni Khellad, alors que ceux du chahid Benbakhti Boulmediène avaient été déterrés le 9 février au mont Djebel El Kadoussi, dans la commune de Terny. Le programme de célébration de la Journée nationale du chahid dans la wilaya a comporté la projection du film cinématographique "Nous n'étions pas des héros" au palais de la culture Abdelkrim Dali du réalisateur Nasreddine Guenifi, qui relate les souffrances de prisonniers algériens dans les geôles du colonisateur français à Boughazi (Médéa). Il a été procédé, également à l'occasion, à l'organisation d'une exposition historique de photos de chouhada, à l'animation de conférences et à des représentations théâtrales de pièces produites par le Musée public national des arts et d'histoire, le musée régional du Moudjahid et la maison de la culture Abdelkader Alloula.

AIN TÊMOUCHENT

Distribution de plus de 370 logements publics localitifs

Une cérémonie de remise de clés de 376 logements publics localitifs (LPL) à leurs bénéficiaires a été organisée jeudi à Aïn Témouchent, à l'occasion de la célébration de la journée nationale du chahid.

La cérémonie présidée par le wali, M'hamed Moumen a été marquée par la distribution de 228 logements à El Malah, 100 autres à Aïn Kihel et 48 à Aougbellil, a-t-on indiqué.

Le wali a annoncé, à cette occasion, que les communes où ont été rendues publiques les listes des bénéficiaires de LPL verront la distribution de ces logements dans les prochains jours, signalant l'avancement des enquêtes sociales et l'étude des dossiers des demandeurs.

Le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya d'Aïn Témouchent, Habib Hadj Kaddour a déclaré que le quota d'habitat est de plus de 2.500 logements publics localitifs en cours de concrétisation à travers toutes les communes de la wilaya à des taux d'avancement différents.

Le programme de célébration de la journée nationale du chahid, dont les festivités ont été présidées par les autorités de wilaya en présence de la famille révolutionnaire, a donné lieu à la baptisation de la nouvelle école primaire à El Amria au nom du moudjahid défunt "Reguieg Bakhti" et d'une autre à la cité des 400 logements dans la même commune au nom du chahid Hamou Boutrik.

TIZI-OUZOU (COMMUNES ET ZONES D'OMBRE)

Plus de deux milliards de DA pour le développement

Une enveloppe financière de 2,3 milliards de DA a été attribuée à la wilaya à Tizi-Ouzou au titre de l'exercice 2021 pour réaliser des projets de développement dans 67 communes et zones d'ombre, a annoncé jeudi le wali Mahmoud Djamaa.



En marge de la célébration de la Journée nationale du Chahid, M. Djamaa a expliqué que cette enveloppe financière a été mobilisée au titre des plans communaux de développement (PCD), précisant que 50 % de ce montant devrait être destiné à la mise à niveau des zones d'ombre. Selon le wali, en sus des projets inscrits au titre des PCD, d'autres opérations de développement sont prises en charge par différents secteurs. M. Djamaa a cité à ce propos "la mobilisation, par le ministère de l'Habitat d'une enveloppe financière de 200 millions de DA pour la réalisation de réseaux d'assai-

nissement et d'AEP en milieu rural, notamment dans les zones d'ombre". Concernant les projets liés à l'amélioration de la couverture énergétique au niveau local, dans les zones d'ombre en particulier, le chef de l'exécutif de Tizi-Ouzou a indiqué qu'il est question de préserver une enveloppe financière complémentaire pour la réalisation d'opération de raccordement au réseau d'électricité et de gaz". Il a rappelé que le programme destiné à la mise à niveau des 402 zones d'ombre réparties sur 48 communes de la wilaya, de plus 10,29 milliards de DA, est pluriannuel. La budgétisation des

1.179 projets exprimés en direction de ces localités se fera graduellement, a-t-il rassuré. Le wali a également indiqué que des brigades sont en train de sillonner les zones d'ombre à l'effet d'examiner et évaluer le service public au niveau de ces localités notamment en matière de couverture sanitaire et de scolarisation, d'alimentation en eau potable, de raccordement au réseau d'assainissement et de couverture énergétique en vue de combler les déficits". La célébration de la Journée nationale du Chahid a été l'occasion pour M. Djamaa de se rendre au village de Boumhala relevant de la commune de Sidi-Naamana à

l'ouest de Tizi-Ouzou qui a doublement souffert du colonialisme et des affres du terrorisme durant la décennie noire. Classé zone d'ombre, ce village bénéficie d'un accompagnement des autorités locales en prenant en charge le financement de différents projets pour aider les habitants qui ont fui la région à se réinstaller, en leur assurant toutes les commodités nécessaires. Lors de cette visite le wali a procédé à l'ouverture d'une piste agricole de trois (3) Km qui a été réhabilitée devant permettre aux habitants d'avoir accès à leur terre et champs d'oliviers dans cette zone à vocation agricole.

GUELMA (KEF EL BOUMA)

500 arbres plantés sur les alentours de la stèle commémorative des chouhada du 8 mai 1945

Une opération de plantation de 500 arbres sur les alentours de la stèle commémorative des chouhada du 8 mai 1945 à Kef El Bouma a été initiée jeudi à Guelma par la conservation des forêts en coordination avec divers corps constitués sous le slogan "un arbre pour chaque Chahid".

L'initiative a été présidée par le wali, Kameleddine Kerbouche dans le cadre de la célébration de la journée nationale du Chahid, placée sous le slogan "Histoire, Chahid, journée" en présence des autorités locales civiles et militaires, des représentants des organisations des moudjahidine, des enfants de chouhada et des enfants de moudjahidine. L'action de reboisement a connu aussi la participation visible d'éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) de plusieurs unités de la wilaya, de la Gendarmerie nationale, de

la protection civile et de la sûreté nationale ainsi de plusieurs dizaines de bénévoles de la société civile dans une "mosaïque" traduisant la cohésion des diverses catégories de la société.

Sur site, le conservateur des forêts de la wilaya, Boubakr Ouadi, a indiqué à l'APS, que le choix de Kef El Bouma qui fut le théâtre d'horribles massacres de civils à Guelma le 8 mai 1945 vise à rappeler aux générations les sacrifices immenses consentis par les Algériens pour arracher leur indépendance, estimant que la forte participation à l'opération reflète l'attachement de tous au message du chahid et à la préservation de leur legs. Il a également précisé que les plants d'arbres boisés fournis par l'entreprise régionale de génie rural et les deux associations "El Khroub" et de protection de l'enfance appartiennent à plusieurs espèces dont le pin, le

caroubier, l'acacia et l'eucalyptus.

Le wali a donné à l'occasion aux responsables de la commune d'Héliopolis des instructions pour clôturer le site reboisé s'étendant sur plusieurs hectares pour le protéger contre le pacage et garantir le succès de cette campagne de plantations.

A la cité universitaire "Hebache Cherif", les autorités locales ont donné le coup de starter à une course sur route mettant en lice des athlètes, des étudiants et des travailleurs de la cité.

L'occasion a donné lieu par le lancement d'une trentaine d'associations locales d'une campagne de distribution de plus de 100.000 masques de protection aux citoyens sur les places publiques et les exhorter à poursuivre le respect des mesures de prévention contre le Covid-19 jusqu'à l'éradication de l'épidémie.

PÉNÉTRANTE DJEN DJEN-EL EULMA

Des mises en demeure adressées aux maîtres d'oeuvre pour le retard accusé

L'Algérienne des autoroutes (ADA) a adressé des mises en demeure au collectif des maîtres d'oeuvre en charge du projet de réalisation de la pénétrante autoroutière Djen Djen (Jijel)-El Eulma (Sétif), en raison du retard accusé dans la cadence de réalisation des travaux, a indiqué jeudi le ministre des Travaux publics, Farouk Chiali.



Répondant à la question d'un sénateur sur le projet de la pénétrante autoroutière Djen Djen-El Eulma qui avait démarré en 2014, lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, M. Chiali a reconnu que "le projet en question accuse effectivement un retard, dépassant de loin les délais de réception fixés dans le contrat (72 mois)", soulignant que face à la lenteur enregistrée dans le rythme de réalisation, l'ADA a adressé, en sa qualité de chef de projet, des mises en demeure au collectif des maîtres oeuvre". Le ministre a

ajouté que ces maîtres d'oeuvre se sont engagés à rattraper le retard accusé et à garantir les moyens matériels et humains nécessaires pour la réalisation dudit projet, soulignant que le collectif des maîtres d'oeuvre s'engage à mettre en place un plan opérationnel pour doter le chantier en moyens matériels et humains nécessaires, adaptés à un projet d'une telle envergure. M. Chiali a déclaré que le taux d'avancement des travaux de la pénétrante de l'autoroute Djen Djen (Jijel)-El Eulma (Sétif) avait atteint 42,5%, soulignant que le

taux d'avancement du forage du tunnel de 3.695 mètres de long a progressé de 64%. Parmi les raisons qui ont exacerbé le retard du projet, M. Chiali a souligné le relief accidenté de la région et un glissement de terrain (qui nécessite des études et des solutions coûteuses), le croisement du tracé de la route et du canal de déviation du barrage de Tabellout (Jijel) en plusieurs points, en plus de la crise sanitaire mondiale (Covid-19). M. Chiali a souligné l'importance économique et sociale de ce projet de 110 kilomètres de long, qui

concerne trois wilayas, à savoir Jijel avec un tronçon de 45 kilomètres, Mila sur un tronçon de 15 kilomètres et Sétif sur 50 kilomètres. Pour rappel, ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du Plan d'orientation des routes et autoroutes 2005-2025, a été confié à la société italienne Rizzani et à l'entreprise algérienne SAPTA, et un contrat a été signé avec une société de sous-traitance turque et un bureau d'étude algéro-français qui a été chargé de suivre l'avancement des travaux et leur conformité aux normes internationales.

ADRAR

Remise de titres de titularisation de jeunes dans divers secteurs d'activités

Des jeunes bénéficiaires du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) dans la wilaya d'Adrar ont reçu jeudi leurs procès-verbaux d'insertion professionnelle à titre permanent dans divers secteurs d'activités. Initiée dans le cadre des festivités commémoratives de la journée nationale du Chahid, l'opération, qui cible pas moins de 1.080 bénéficiaires du DAIP, s'est déroulée au siège de la wilaya d'Adrar. Des jeunes ayant vu leurs situations régularisées se sont déclarés "très satisfaits" de cette titularisation dans des postes permanents "tant attendus", se disant rassuré quant à leur "avenir professionnel". Dans le même sillage, une convention de coopération pour la formation de jeunes a été signée entre le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et une entreprise indienne chargée de projets de complexes gaziers dans le Tinerkouk (Nord de Timimoun). A Reggane (Sud d'Adrar), la célébration de la journée nationale du Chahid a donné lieu à l'organisation d'une cérémonie de remise d'aides de solidarité à des familles défavorisées, ainsi que d'une campagne de boisement.

MOSTAGANEM

Perturbation dans l'alimentation en eau dans plusieurs communes

Les communes des parties Ouest et Sud de la wilaya de Mostaganem enregistrent des perturbations dans l'alimentation en eau potable à cause de l'arrêt de la station de traitement des eaux, a rapporté jeudi l'unité de wilaya de l'Algérie des eaux (ADE). Les communes de Hassi Mamèche, Hassiane, Aïn Tédèles, Kheirredine, Aïn Boudinar, Sidi Belattar et Sour connaissent des perturbations dans la distribution de l'eau potable, en raison de l'arrêt, mercredi, de la station de traitement des eaux du système de transfert des eaux du couloir Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), a-t-on indiqué. L'unité de wilaya de l'ADE a mis en place un programme d'urgence pour approvisionner la population de ces communes en eau potable, à partir de la station de dessalement d'eau de mer de Sonacter, a-t-on fait savoir. Selon le nouveau calendrier, les communes de la partie Sud (Aïn Tédèles, Sour, Oued El-Kheir, Kheirredine, Aïn Boudinar et Sidi Belattar) seront alimentées, quotidiennement, en moyenne 11 heures par jour et 17 douars relevant de ces communes en moyenne 11 heures un jour sur trois, a-t-on ajouté. L'Algérie des eaux a rassuré que le calendrier normal de distribution d'eau potable reprendra dès le redémarrage de l'activité de la station.

OUARGLA

Attribution de 248 LPL à Taibet

Un total de 248 logements publics locatifs (LPL) ont été attribués jeudi à leurs bénéficiaires dans la commune de Taibet (Ouargla), à l'occasion de la célébration de la journée nationale du Chahid. Les autorités de la wilaya, qui ont présidé cette année les festivités officielles de cette journée dans la daïra de Taibet, ont remis également 288 titres d'attribution de l'habitat rural à des bénéficiaires de certaines communes de la wilaya. Aussi, l'occasion a donné lieu à l'attribution de 172 aides à l'auto-construction au niveau des communes de Zaouïa El-Abidia, Témacine, Sidi-Slimane, Nezla, El-Hedjira, Aïn El-Beïda et Rouissat. Intervenant à cette occasion, le wali de Ouargla, Aboubakr Seddik Boucetta, a fait part de l'attribution cette année de près de 4.000 logements LPL et de type location-

vente (AADL), en plus de lots sociaux et de logements ruraux, ajoutant que la wilaya a bénéficié récemment de 1.500 aides à l'habitat rural, qui doivent être attribuées très prochainement. Pas moins de 2.000 logements, de diverses formules de construction, avaient été attribués l'année dernière à leurs bénéficiaires à travers différentes communes de la wilaya d'Ouargla, a-t-il rappelé. Les festivités de la journée nationale du Chahid ont été marquées par une cérémonie de recueillement à la mémoire des Chouhada, suivie de l'inauguration au lycée Abid Ahmed (commune de Bennacer) d'une exposition de photos de Chouhada et des toiles sur de hauts faits de la Guerre de libération nationale, en plus d'une cérémonie en l'honneur de membres de la familles révolutionnaire et de retraités de la Garde

communale. Ces six stations s'ajoutent aux 32 autres équipements similaires en cours de réalisation dont 11 seront mises en fonction "dans un futur proche" et ce, pour doter les diverses localités de cette technologie, a souligné M. Baâdjji, annonçant qu'un total de 52 stations 4G LTE répartis à travers la wilaya sont actuellement en service. Cette technologie moderne permet d'améliorer les prestations téléphoniques en mode fixe et offre un meilleur accès à l'internet à haut débit aux abonnés les zones d'ombre notamment, a affirmé le même responsable, rappelant les efforts déployés localement pour la généralisation de ce service à travers wilaya. Il a, dans ce sens, souligné que la 4G LTE suscite un "engouement particulier" auprès des clients d'Algérie télécom à M'sila.



LIGUE 1 FRANÇAISE

L'Algérien Boulaya élu meilleur joueur en janvier



Le milieu offensif international algérien du FC Metz, Farid Boulaya, a été élu meilleur joueur du mois de janvier de Ligue 1 française. Le trophée décerné par l'Union nationale de football professionnel (UNFP), devant notamment le milieu offensif brésilien du Paris SG, Neymar. Le joueur algérien a été élu avec 40% des votes,

devant Neymar (36%) et l'attaquant allemand de l'AS Monaco, Kevin Volland (24%). Considéré comme l'un des joueurs les plus réguliers de la Ligue 1 française, Boulaya (27 ans) a inscrit deux buts et délivré deux passes décisives en 5 rencontres disputées le mois dernier. Il a été élu joueur du mois de décembre de son club. Il compte au total cinq buts et quatre passes déci-

sives depuis le début de la saison. Pour rappel, l'attaquant international algérien de Montpellier HSC, Andy Delort, avait reçu en novembre dernier le trophée de l'UNFP. Il avait été élu avec 38% des votes devant Kevin Volland (35%) et le buteur du Stade Brestois Irvin Cardona (27%).

FOOT / SERIE A ITALIENNE
 (23E JOURNÉE)

Choc Milan-Inter pour une place de leader

Le derby au sommet entre l'AC Milan de Zlatan Ibrahimovic et l'Inter Milan de Romelu Lukaku, aujourd'hui, constitue l'affiche de la 23e journée du Championnat d'Italie de football qui s'étale sur quatre jours.

Le nouveau leader "nerazzurro" (un point d'avance) tentera de conforter son leadership, en mettant à profit la fraîcheur physique de ses joueurs qui n'ont plus de compétitions européennes au menu. En revanche, les "Rossoneri", déjà apparus peu en jambes lors de la défaite (2-0) face à Spezia le week-end dernier, doivent intercaler ce derby (228e du nom) entre leurs deux matches de Ligue Europa contre l'Etoile Rouge de Belgrade.

Au-delà de la première place, ce troisième derby milanais de la saison (2-1 pour Milan en championnat, 2-1 pour l'Inter en Coupe d'Italie) va aussi marquer les retrouvailles entre Zlatan Ibrahimovic et Romelu Lukaku, protagonistes d'un "clash" monumental lors du dernier match en quart de finale de Coupe d'Italie.

A défaut de pouvoir ouvrir les portes de San Siro aux tifosi, l'AC Milan a mis en vente des billets "virtuels" pour ce derby, dont les recettes doivent financer des actions sociales de sa Fondation. Plus de 20.000 tickets ont trouvé preneur.

R.S.

FOOTBALL / SERIE A

Buffon écope d'une amende de 5.000 euros

Le gardien de la Juventus Turin Gianluigi Buffon a écopé jeudi d'une amende de 5.000 euros pour avoir utilisé "une expression blasphématoire" lors d'un match à Parme le 19 décembre, a annoncé la Fédération italienne.

La légende italienne de 43 ans, recordman du nombre de matches joués en Serie A (653 à ce jour), avait vertement harangué son coéquipier Manolo Portanova lors de la victoire 4-0 des Bianconeri. L'incident, qui avait échappé aux caméras de télévision, avait été capté dans un enregistrement audio.

Le blasphème figure dans le code de la justice sportive italienne. Depuis 2010 en Italie, plusieurs sanctions ont été prises contre des joueurs ou des entraîneurs ayant eu des propos considérés comme un manque de respect à Dieu ou au sacré.

Mais les sanctions sont plus nombreuses cette saison, en raison des stades sans public qui permettent aux micros et aux caméras de capter les propos échangés par les joueurs ou les dirigeants. Le milieu de l'AS Rome Bryan Cristante, en décembre, et l'ailier de la Lazio Rome Manuel Lanzari, cette semaine, avaient été suspendus un match pour des propos "blasphématoires".

R.S.

LIGA ESPAGNOLE
 (24^E J.)

Décevant en ligue des champions, le Barça veut se relever contre Cadix

Le FC Barcelone, battu sévèrement (4-1) par le Paris SG en 8e de finale aller de la Ligue des champions, tentera de réaliser un sursaut en accueillant Cadix aujourd'hui pour le compte de la 24e journée de championnat d'Espagne.

Les coéquipiers de Messi auront à cœur de faire oublier leur déroute subie au Camp Nou face à la formation parisiennaise emmenée par Kylian Mbappe, auteur d'un triplé.

Le FC Barcelone occupe actuellement la 3e place au classement de la Liga avec 46 points, soit à neuf unités du leader Atlético Madrid. L'autre club madrilène, le Real, occupe quant à lui, la place de dauphin avec 49 points et un match de plus par rapport au Barça et à l'Atlético.

En ouverture de la 24e journée vendredi, le Betis Seville, actuel 7e de Liga à trois points des places européennes, tentera de poursuivre sa remontée en accueillant Getafe.

Les coéquipiers de Aissa Mandi ambitionnent en effet de décrocher une des places qualificatives pour la Ligue Europa, en affrontant, une équipe de Getafe, en difficulté cette saison (14e à trois points de la zone rouge).

Le Real Madrid se déplace à Valladolid ce soir pour tenter de grignoter son retard sur son voisin et leader, l'Atlético Madrid, qui recevra Levante cet après-midi pour un remake du match en retard (2e journée) que ces deux mêmes équipes ont disputé mardi soir (1-1).

R.S.

JAPON

Les deux tiers des entreprises opposées à la tenue des Jeux de Tokyo

Près des deux tiers des entreprises japonaises se sont déclarées, jeudi, opposées à la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo l'été prochain aux dates prévues, a révélé l'agence Reuters dans une enquête effectuée auprès des responsables de ces sociétés.



Selon l'enquête, pas moins de 36% des entreprises interrogées penchent pour un nouveau report. Elles sont 29% à se prononcer en faveur d'une annulation pure et simple. Dans le camp opposé, seulement 35% des sociétés japonaises ayant répondu aux questions de Reuters souhaitent que les Jeux aient lieu comme prévu. Le sondage de l'agence Reuters a été réalisé après la démission de

l'ex-président du comité d'organisation, Yoshiro Mori, contraint à abandonner sa fonction après avoir tenu des propos sexistes. "Si les Jeux Olympiques peuvent attendre un an de plus, nous pourrions alors voir les vaccins devenir plus largement disponibles", a expliqué le responsable d'un fabricant de machines électriques. "Personne ne veut que les Jeux soient organisés de

force maintenant", suggère le patron d'une société de transport. A la question de la présence des spectateurs, près de la moitié des entreprises interrogées se déclarent en faveur d'une limitation de leur nombre. Mais elles sont 43% à pencher pour des épreuves à huis clos. Enfin, 88% des dirigeants ayant répondu à l'enquête estiment que les Jeux de Tokyo auraient

un effet limité ou peu important sur l'économie japonaise. L'enquête a été conduite par l'institut Nikkei Research auprès de 482 grandes et moyennes entreprises japonaises. Environ 220 d'entre elles ont répondu. Le précédent sondage, effectué entre le 26 octobre et le 4 novembre 2020, avait révélé que 68% des entreprises souhaitaient que les Jeux aient lieu aux dates prévues.

R.S.

DOPAGE

Le marcheur italien Alex Schwazer blanchi pénalement

Le marcheur italien Alex Schwazer, suspendu huit ans en 2016 après un deuxième contrôle antidopage positif, a été blanchi jeudi dans le volet pénal de cette affaire par un juge italien qui a estimé que les échantillons ont pu être modifiés. Le juge des enquêtes préliminaires du tribunal de Bolzano (nord) s'est prononcé pour un non-lieu en estimant que le champion olympique du 50 km marche en 2008 à Pékin n'avait pas "commis les faits", ont rapporté les agences de presse AGI et Ansa. Dans son ordonnance, ce juge estime avec "un haut degré de crédibilité que les échantillons d'urine prélevés le 1er janvier 2016 (...) ont été modifiés dans le but d'obtenir un résultat positif", afin "d'obtenir la disqualification et le discrédit de l'athlète", aujourd'hui âgé de 36 ans, selon ces médias. Le Tribunal arbitral du sport (TAS) avait confirmé juste avant les Jeux olympiques 2016 la suspension de 8 ans d'Alex Schwazer,

contrôlé positif à des stéroïdes anabolisants. Les échantillons prélevés le 1er janvier 2016 avaient dans un premier temps donné des résultats négatifs mais une nouvelle analyse, en mai suivant, avait révélé des traces de produits dopants. Le marcheur italien a toujours contesté ce second contrôle positif, alors qu'il venait tout juste de reprendre la compétition et de se qualifier pour les JO - après une première suspension pour dopage. Schwazer avait déjà été contrôlé positif à l'EPO avant les JO de Londres, en juillet 2012, et suspendu pour trois ans et neuf mois. Un contrôle positif qu'il ne conteste pas. Dans son ordonnance, le juge italien critique vertement l'Agence mondiale antidopage et la Fédération internationale d'athlétisme (ex-IAAF, devenue World Athletics en 2019) en estimant que les deux instances "opèrent de façon totalement autoréférentielle" et sans "tolérer le moindre contrôle externe", selon AGI.

R.S.

MARATHON DE HAMBOURG

Le Kényan Eliud Kipchoge annonce sa participation

Le Kényan Eliud Kipchoge, champion olympique et recordman du monde du marathon, a annoncé jeudi sa participation au marathon de Hambourg en avril prochain. "A Hambourg, je retrouve la genèse de ma carrière sur marathon", a écrit Eliud Kipchoge, sur son compte Twitter. Le recordman du monde de la spécialité (2h01'39" en 2018), avait commencé sa carrière sur le marathon dans cette ville allemande en 2013. Le Kényan est au cœur de sa préparation pour les Jeux Olympiques de Tokyo, qui débiteront le 23 juillet. Au Japon, Kipchoge (36 ans) visera une nouvelle médaille d'or, quatre ans après celle remportée aux JO de Rio de Janeiro.

R.S.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

Report du match CRB - Mamelodi Sundowns

Le match CR Belouizdad - Mamelodi Sundowns pour le compte de la 2e journée du groupe B de Ligue des champions d'Afrique, prévu mardi à Alger, a été annulé en raison du coronavirus, en attendant une nouvelle programmation de la Confédération africaine de football (CAF), ont annoncé jeudi les deux clubs.



Le CR Belouizdad a indiqué sur sa page Facebook que la nouvelle programmation de la rencontre, initialement prévue au stade du 5-Juillet, est "suspendue en attendant la décision de la commission de compétitions de la CAF". De son côté, le club sud-africain a annoncé "l'annulation de son déplacement à Alger" pour y affronter le CRB, après avoir reçu "une communication de la CAF confirmant l'annulation du match prévu mardi prochain, en raison des nouvelles restrictions sanitaires en Algérie". Plus tôt, la Fédération algérienne de football (FAF) a formulé une demande à la Confédération africaine pour le report du match CR Belouizdad - Mamelodi Sundowns,

en raison des risques de contamination au variant sud-africain de coronavirus. La démarche de la FAF, fait suite à une demande formulée par le club algérois. Le CRB a pris cette décision au terme d'une réunion tenue mercredi avec les autorités sanitaires, précise la même source. Ce variant du Covid-19 a été découvert pour la première fois en octobre dernier en Afrique du Sud. Le virus, très contagieux, s'est répandu à travers le pays depuis plusieurs semaines, entraînant de nombreux décès dans les quartiers pauvres où les habitants n'ont pas la possibilité de respecter les gestes barrières. La moitié des 59 millions de Sud-Africains ont potentiellement été contaminés par le Covid-19, selon deux

études qui estiment que plusieurs milliers de décès dus au virus n'apparaissent pas dans les statistiques officielles. Le pays africain le plus touché par le coronavirus, et qui a mené une vaste campagne de tests dès la première vague, a enregistré plus de 140.000 décès supplémentaires depuis mai 2020, selon le Conseil sud-africain de la recherche médicale (SAMRC). L'Afrique du Sud traverse une deuxième vague de coronavirus, largement causée par un variant local, réputé plus contagieux. Récemment, les courbes se sont infléchies, le nombre de nouveaux cas tombant autour des 2.000 par jour, contre plus de 20.000 fin décembre.

R S

NOUVELLES RECRUES

L'ASM Oran et l'OM Arzew obtiennent les licences

Les deux clubs oranais évoluant en Ligue 2 de football, l'ASM Oran et l'OM Arzew, ont réussi jeudi à obtenir les licences de leurs nouvelles recrues après avoir régularisé leur situation respective auprès de la Chambre nationale de résolution des litiges, a-t-on appris auprès de leurs directions. L'ASMO jouera ainsi avec 13

nouveaux joueurs recrutés au cours du mercato estival, en plus des six éléments de l'effectif de la saison passée qui n'ont pas été qualifiés pour prendre part à la rencontre de la première journée, a précisé la même source. En revanche, le nouvel entraîneur de l'équipe, Kamel Mouléssa, n'a pas obtenu sa licence.

Les gars de "Medina Jdida" vont ainsi se présenter à Tiaret, pour affronter le JSMT aujourd'hui au stade Ahmed-Gaïd, avec un effectif au complet après avoir aligné une équipe composée essentiellement de joueurs de l'équipe de la réserve lors de la première journée. Dans ce match, les "Vert et Blanc" ont été accroché à domi-

cile par le RCB Oued Rhiou (0-0). Idem pour l'OMA, qui s'était incliné lors de la première journée sur le terrain du MCB Oued Sly (1-0) et qui aura l'occasion de se racheter de cette défaite en accueillant l'US Remchi, aujourd'hui pour le compte de la deuxième journée, en misant sur ses nouveaux joueurs.

R S

Brèves

FOOT - LIGUE

Le RC Relizane sera domicilié à Oued R'hiou ou Chlef

Le RC Relizane devra accueillir ses adversaires, pendant la période de fermeture de son stade, à Oued R'hiou (Relizane) ou Chlef, a-t-on appris jeudi auprès du staff technique de cette formation de Ligue 1 de football. Une décision finale sera prise dans ce registre au début de la semaine prochaine afin d'entamer les procédures d'usage auprès des services concernés, ainsi que de la Ligue de football professionnel, a indiqué l'entraîneur-adjoint, Sebah Benyagoub. Le stade Tahar-Zoughari, lieu de domiciliation habituel du RCR, a fermé ses portes à l'issue du match face à la JSM Skikda (2-1), joué samedi passé dans le cadre de la 13e journée de championnat, pour permettre le lancement des travaux de pose d'une nouvelle pelouse synthétique de 6e génération, rappelle-t-on. La direction de la jeunesse et des sports de Relizane s'est entendue avec l'entreprise réalisatrice pour achever les travaux au bout de 40 jours, durant lesquels le "Rapid" devra accueillir ses adversaires en dehors de ses bases. "Même si la direction du club a pris ses dispositions pour trouver un autre lieu de domiciliation, il n'en demeure pas moins que l'espoir d'accueillir l'USM Bel-Abbès, le 5 mars prochain, soit notre prochain match à domicile au stade Tahar-Zoughari, est permis, puisque l'entreprise réalisatrice n'a pas écarté l'éventualité d'achever les travaux avant cette date", a encore précisé le premier assistant de Si Tahar Cherif El Ouezzani.

Le RCR sera contraint au repos ce week-end après le report de son match en déplacement contre la JS Kabylie en raison des obligations africaines des "Canaris". L'équipe rendra visite au NA Hussein-Dey lors de la journée suivante (15e), avant de recevoir l'USMBA, dans le derby de l'Ouest, pour le compte de la 16e journée. Le "Rapid", qui reste sur deux victoires de rang après une série de contre-performances, a réussi à se hisser à la 10e place avec 17 points.

R.S

NATATION

Les clubs autorisés à reprendre l'entraînement demain

Les clubs de natation concernés par les compétitions nationales et internationales ont été autorisés à reprendre les entraînements à partir de demain, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

"La reprise des compétitions de natation a été fixée au mois d'avril 2021", ajoute le MJS.

Cette décision s'inscrit dans le cadre de la reprise progressive des activités sportives et après l'accord des services du Premier ministre et l'adoption du protocole sanitaire par le Comité scientifique de suivi de l'évaluation de la pandémie du Coronavirus "Covid-19". "Les directeurs de la jeunesse et des sports dans les wilayas et la Fédération algérienne de natation sont chargés de veiller au strict respect du protocole sanitaire à cet effet", précise la même source.

La Fédération algérienne de natation avait décidé en mai dernier de mettre fin à la saison sportive 2019-2020, en raison de la pandémie du COVID-19.

R S

USM BEL-ABBES

L'entraîneur Bouakkaz débutera demain

L'entraîneur Mouazz Bouakkaz débutera demain sa nouvelle mission à la tête de la barre technique de l'USM Bel-Abbès (L1 de football), a-t-on appris jeudi auprès de son premier assistant Moulay Haddou. Le technicien Suisso-tunisien avait signé son contrat avec la formation de la "Mekerra" depuis un peu plus de deux semaines, mais il n'a pu prendre ses nouvelles fonctions à cause de conflits in-

ternes au sein du club. "Tout est rentré dans l'ordre. Le directeur général, Abbes Morsli, nous a relancé pour nous confier la barre technique de son équipe et nous avons convenu de débiter le travail demain prochain" (demain NDLR), a déclaré Haddou. L'USMBA, qui traverse une crise multidimensionnelle, est sans entraîneur depuis la première journée du championnat de L1, soit depuis le départ de Lyamine Boughrara. Cette situation a

valu aux Vert Rouge un parcours décevant après 13 journées, puisqu'ils occupent la 17e place (4e reléguable) avec dix points. L'absence sur le banc d'un entraîneur en chef a également coûté à la direction du club des amendes à répétition de la part de la Ligue de football professionnel, en vertu des règlements de la direction technique nationale, rappelle-t-on.

R S

NUCLÉAIRE IRANIEN

Téhéran menace de cesser d'appliquer le protocole additionnel

Un haut responsable iranien a déclaré jeudi que l'Iran cessera d'appliquer le protocole additionnel de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) si les sanctions américaines contre l'Iran ne sont pas levées dans les prochains jours. Amir Abdollahian, assistant spécial du président du Parlement pour les affaires internationales, a indiqué que la date limite pour la levée des sanctions par les signataires américain et européens de l'accord sur le nucléaire iranien de 2015 expirera dans quatre jours. "Sans levée effective des sanctions, la sortie de l'Iran du protocole additionnel de l'AIEA sera définitive", a tweeté M. Abdollahian. L'Iran n'attendra plus les "promesses creuses" de la Maison Blanche et des trois pays européens, à savoir le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne, a-t-il déclaré. M. Abdollahian a fait référence à l'Action stratégique du Parlement iranien visant à la levée des sanctions qui donne mandat au gouvernement iranien d'interrompre les inspections relatives au Protocole additionnel de l'AIEA à partir du 23 février, au cas où la nouvelle administration américaine ne leverait pas les sanctions contre l'Iran.

DOSSIER NORD-CORÉEN

Washington consulte Tokyo et Séoul

Washington a annoncé avoir consulté conjointement jeudi la Corée du Sud et le Japon, au moment où le président Joe Biden se penche sur la stratégie à adopter vis-à-vis de la Corée du Nord. Le diplomate américain Sung Kim et ses homologues ont promis une "coopération étroite" lors d'une vidéoconférence et "ont exprimé leur engagement continu en faveur de la dénucléarisation et du maintien de la paix et de la stabilité dans la péninsule coréenne", a indiqué le département d'Etat. L'administration Biden dit examiner comment aller de l'avant avec la Corée du Nord après quatre ans de présidence Trump. Le milliardaire républicain était le premier président américain en exercice à rencontrer, en juin 2018 à Singapour, un membre de la dynastie des Kim, qui règne sur la Corée du Nord depuis sa création. Ils se sont ensuite encore vus à deux reprises, en février 2019 à Hanoï puis en juin de la même année dans la Zone démilitarisée entre les deux Corées, mais les deux pays n'ont pas réussi à conclure un accord durable. Biden devrait adopter une approche plus discrète et son administration s'est engagée à faire part de ses préoccupations concernant la cybersécurité, le ministère de la Justice ayant inculpé mercredi trois Nord-Coréens pour une série de piratages informatiques.

ETHIOPIE

61.200 réfugiés ont franchi la frontière avec le Soudan



Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a déclaré jeudi que plus de 61.200 réfugiés éthiopiens ont franchi la frontière avec l'est du Soudan lors des récents affrontements militaires dans l'Etat régional du Tigré, situé

plus au nord de l'Ethiopie. Les 61.200 réfugiés éthiopiens sont entrés au Soudan depuis le début des affrontements militaires entre les forces fédérales et régionales dans la région du Tigré qui ont éclaté en novembre 2020, a déclaré l'agence dans son dernier bilan de la situation.

Selon les derniers chiffres du HCR, quelque 20.572 réfugiés ont été relocalisés dans le camp d'Um Rakuba, et 14.551 réfugiés dans le camp de Tunaydbah. Le HCR a également révélé que les réinstallations de réfugiés éthiopiens du centre d'accueil de Hamdayet ont repris à partir du

14 février, avec plus de 1.000 personnes réinstallées dans le camp de Tunaydbah. L'agence des Nations Unies pour les réfugiés, avec ses partenaires, a également continué à mettre en place des structures communautaires pour les réfugiés sur tous les sites.

NIGERIA

La police lance une recherche aérienne des étudiants kidnappés

La police nigérienne a annoncé jeudi avoir lancé une opération de recherche aérienne pour retrouver les élèves récemment kidnappés dans l'Etat de Niger (centre-ouest). Son porte-parole, Frank Mba, a précisé à des journalistes à Abuja que des fonctionnaires du service des enquêtes criminelles et un hélicoptère de surveillance aérienne de la police avaient été déployés pour colla-

borer avec les militaires et d'autres agents des forces de l'ordre afin de secourir les kidnappés et de traduire les ravisseurs en justice. Lors d'une attaque survenue mercredi dans une école secondaire à Kagara, des inconnus armés ont tué un élève et enlevé 42 personnes, dont 27 élèves, trois membres du personnel d'établissement et 12 membres de leur famille. M. Mba a assuré que cette

mission conjointe de recherche et de secours impliquant la police, l'armée et d'autres agences permettrait de garantir un secours sûr des personnes enlevées. L'inspecteur général de la police, Mohammed Adamu, a également ordonné le déploiement de moyens tactiques, de renseignement et d'investigation supplémentaires pour cette opération, a-t-il ajouté.

USA-AFGHANISTAN

Blinken et le président Ghani se concertent sur la stratégie américaine

Le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken et le président afghan Mohammad Ashraf Ghani se sont entretenus au téléphone mercredi pour discuter de la révision en

cours de la stratégie américaine en Afghanistan, a déclaré jeudi le département d'Etat américain. "Le secrétaire d'Etat a réitéré l'engagement des Etats-Unis à soutenir le processus de paix, vi-

sant à un règlement politique juste et durable et à un cessez-le-feu permanent et complet", a indiqué le porte-parole du département d'Etat, Ned Price, dans un communiqué.

M. Blinken a également souligné que les Etats-Unis poursuivraient leurs consultations étroites avec les dirigeants afghans, les alliés de l'OTAN et les partenaires internationaux sur la voie à suivre, selon le communiqué. Les Etats-Unis et les talibans afghans ont signé un accord fin février 2020, qui prévoit un retrait complet des forces militaires américaines d'Afghanistan d'ici mai 2021 si les talibans remplissent les conditions de l'accord, notamment la rupture des liens avec des groupes terroristes. L'administration du président Joe Biden a cependant noté que les talibans n'avaient pas respecté leur engagement dans le cadre de l'accord avec les Etats-Unis.

COLOMBIE

Les FARC reconnaissent la responsabilité des enlèvements pendant le conflit armé

Six membres de l'ancien secrétariat de la guérilla des FARC ont assumé, jeudi, leurs responsabilités dans les enlèvements et autres crimes de guerre pour lesquels la Justice spéciale pour la paix (JEP) les a accusés le mois dernier. "Nous assumons notre responsabilité et appelons les autres acteurs à rejoindre la même voie", ont-ils souligné dans un communiqué conjoint publié

par le dernier chef de l'ancien groupe armé et actuel président du parti des Communes, Rodrigo Londoño. La JEP, un tribunal créé aux termes de l'accord de paix signé en novembre 2016, a déterminé le 28 janvier que les huit membres du Secrétariat des FARC, la plus haute instance décisionnelle de la guérilla, sont responsables de kidnapping et des

horreurs qu'ils ont causées pendant le conflit armé. La justice les a accusés de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre pour des actes graves liés à des enlèvements, des homicides, la torture, les atteintes à la dignité personnelle, la violence sexuelle et le déplacement forcé. Le tribunal leur a donné 30 jours pour admettre ou non leur responsabilité des faits.

SAHARA OCCIDENTAL

Le Front Polisario rappelle à l'Espagne sa responsabilité historique

Le représentant du Front Polisario en Espagne, Abdulah Arabi, a une nouvelle fois souligné que l'Espagne ne pouvait pas se soustraire à sa responsabilité politique, juridique et historique dans la longue souffrance du peuple sahraoui et le processus de décolonisation du Sahara Occidental, étant toujours un territoire non autonome sous son administration, comme reconnu par l'ONU et la Cour nationale d'Espagne.



À l'issue d'une rencontre tenue avec l'intergroupe de soutien au peuple sahraoui au sein du Parlement des Canaries, M. Arabi a souligné "la nécessité d'unir les forces pour forcer Madrid à prendre des mesures courageuses et placer les droits de l'Homme du peuple sahraoui et la légalité internationale au-dessus de sa stratégie économique", a rapporté hier l'agence de presse sahraouie (SPS). "L'Espagne reste la puissance administrante du Sahara occidental. Et en tant que telle, elle a une responsabilité politique et juridique et doit agir en conséquence. Jusqu'à présent, elle ne le fait pas", a déploré M. Arabi, ajoutant qu'"elle tente de subordonner la recherche d'intérêts économiques au Maroc au détriment des aspirations légitimes du peuple sahraoui". Dans le cadre de sa visite dans l'

chipel des Canaries, Abdulah Arabi a exprimé devant les médias sa "gratitude aux populations de la région et à ses représentants politiques pour la longue histoire de solidarité et de soutien inconditionnel au peuple sahraoui et la légalité internationale". S'agissant de la situation au Sahara occidental après la reprise de la lutte armée contre l'occupant marocain, le diplomate sahraoui a considéré que cela était le résultat de "l'inaction" de la communauté internationale et de "la perte de confiance du peuple sahraoui dans les mécanismes devenus les défenseurs du Maroc dans son occupation illégale pour le Sahara occidental". "Vingt-neuf (29) ans ont été un exemple clair de l'engagement du peuple sahraoui pour une solution pacifique au Sahara occidental.

La communauté internationale a perdu une opportunité historique et la confiance du peuple sahraoui", a regretté le représentant du Front Polisario. A cette occasion, Abdulah Arabi a lancé un appel aux organisations internationales pour qu'elles interviennent à même de mettre fin à la vague de répression des autorités du régime d'occupation marocain contre la population civile sahraouie dans les zones occupées du Sahara occidental. Lors d'une visite de trois jours, les représentants sahraouis en Espagne ont rencontré les autorités politiques, les députés et les représentants de la plateforme de solidarité pour coordonner les actions politiques et humanitaires pour accompagner le peuple sahraoui en temps de guerre et de répression en zones occupées.

R.I

NATIONS UNIES (ASSEMBLÉE POUR L'ENVIRONNEMENT)

La 5^e session les 22 et 23 février à Nairobi

La 5^e session de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement (ANUE-5) se tiendra virtuellement, les 22 et 23 février en cours à Nairobi, autour du thème "renforcer les actions pour la nature afin d'atteindre les objectifs de développement durable", a annoncé hier à Nairobi le bureau de l'ANUE. A la lumière de la pandémie "Covid-19" et sur la base de larges consultations avec les Etats membres et les parties prenantes, le Bureau de l'ANUE avait décidé, le 8 octobre 2020, que la 5^e session de

l'assemblée des Nations unies devrait se dérouler en deux étapes. La première aura lieu les 22 et 23 février 2021. L'ordre du jour de cette rencontre sera axé sur les décisions urgentes, alors que les questions de fond qui nécessitent des négociations approfondies seront reportées à la 2^e partie de cette session prévue en février 2022, a précisé la même source. Le thème, qui a été décidé lors d'une réunion conjointe des Bureaux de l'Assemblée et du Comité des représentants permanents début décembre 2019, sur la base

de consultations approfondies avec les Etats membres et les parties prenantes, appelle à une action renforcée pour protéger et restaurer la nature et trouver les solutions fondées sur la nature pour atteindre les objectifs de développement durable dans leurs dimensions complémentaires (sociale, économique et environnementale). Cette session mobilisera, selon la même source, les Etats membres et les parties prenantes à partager et à mettre en œuvre des approches et des solutions fondées

sur la nature qui ont fait leurs preuves et qui contribuent à la réalisation de l'agenda 2030 et des objectifs de développement durable, en particulier l'éradication de la pauvreté et la promotion de modes de consommation et de production durables. Elle permettra également de prendre "des mesures ambitieuses" pour mieux reconstruire en veillant à ce que les investissements après la pandémie Covid-19 contribuent au développement durable, selon le Bureau de l'ANUE.

R.I

IRAK

L'OTAN décide de porter à 4 000 militaires ses effectifs

Le Secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, a annoncé, jeudi, que l'Alliance a décidé de porter à 4 000 militaires les effectifs engagés en Irak. M. Stoltenberg a fait son annonce au cours d'une conférence de presse, tenue à l'issue d'une réunion en visioconférence des ministres de la Défense

de l'Alliance, consacrée à discuter de la situation en Afghanistan et en Irak. Stoltenberg a souligné que la mission de l'OTAN passera de 500 à environ 4000 militaires en Irak de manière graduelle. "Nous avons décidé d'élargir la mission de formation de l'OTAN en Irak afin de soutenir les forces irakiennes

dans leur lutte contre le terrorisme et de garantir que l'organisation terroriste autoprotégée "Etat islamique" (Daech) ne reviendra pas. La mission sera renforcée dans les mois à venir et devra permettre aux Irakiens de stabiliser leur propre pays", a-t-il ajouté.

R.I

PRÉSIDENTIELLE AU NIGER

Mohamed Bazoum favori face à l'opposant Mahamane Ousmane

Demain se tient le second tour de l'élection présidentielle au Niger. Le candidat du pouvoir, Mohamed Bazoum, sorti largement vainqueur du premier round, affronte l'ancien président Mahamane Ousmane, dans un duel historique qui marquera la première transition démocratique du pays depuis son indépendance.

"Depuis dix ans, j'ai essayé d'assurer la sécurité des Nigériens et de renforcer les institutions démocratiques. Je ne me présenterai pas à un troisième mandat car c'est une promesse que j'ai faite au peuple nigérien", expliquait, en octobre dernier, le président Mahamadou Issoufou, dans un entretien à France 24. La promesse a été tenue et le pays se dirige désormais vers la première transition démocratique de son histoire, marquée par plusieurs coups d'États. Demain, lors du second tour de l'élection présidentielle, les Nigériens devront choisir entre l'ancien ministre de l'Intérieur Mohamed Bazoum, arrivé premier lors du scrutin du 27 décembre avec 39,30 % des voix, et son rival, l'ancien président Mahamane Ousmane, qui a emporté 16,98 % des suffrages. Une élection historique qui marquera la fin des dix années de présidence de Mahamadou Issoufou.

MOHAMED BAZOUM, LE FAVORI

Le grand favori du scrutin, Mohamed Bazoum, 61 ans, est le candidat du parti au pouvoir, le Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS-Tarayya), dont il est l'un des membres fondateurs tout comme l'actuel président, Mahamadou Issoufou. Élu plusieurs fois député, il dirige à deux reprises le ministère des Affaires étrangères puis devient ministre de l'Intérieur, poste qu'il quitte en juin 2020 pour se consacrer à sa campagne. "Son slogan en dit long : 'Après nous, c'est nous'", souligne le journaliste de France 24, Cyril Payen, qui a suivi le candidat lors d'un reportage. "Il s'inscrit dans la continuité, c'est le bras droit du président sortant ; un homme du sérail qui connaît très bien les dossiers, notamment sécuritaires. Il en a d'ailleurs fait son cheval de bataille durant la campagne."

Après un large succès aux municipales du 13 décembre, le parti présidentiel espérait voir son poulain remporter la majorité des voix dès le premier tour – le "coup KO", comme on l'appelle au Niger. Un espoir finalement déçu, même si Mohamed Bazoum obtient une franche victoire avec 39,30 % des voix. "Nous avons un rapport de force très favorable", soulignait-il alors, tout en précisant que rien n'était encore joué.

MAHAMANE OUSMANE, LE CHALLENGER

Dans cette dernière ligne droite de la course à la présidentielle, Mohamed Bazoum fait face à une figure politique bien connue du peuple nigérien. Mahamane Ousmane, 71 ans, a dirigé le pays de 1993 à 1996. Un mandat abrégé par un coup d'État militaire qui le force à quitter le pouvoir. Ce social-démocrate, féru d'économie, a été président de l'Assemblée nationale au Niger, puis président du Parlement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao). L'année 2020 signe son grand retour en politique en tant que candidat présidentiel du parti d'opposition Renouveau démocratique et républicain (RDE-Tchanji).

R.I

IL Y A 500 ANS

Une civilisation sacrifiait des centaines d'enfants et de lamas...

Il y a un demi-millénaire, une civilisation péruvienne, les Chimús, aurait sacrifié des centaines d'enfants et de lamas... pour des raisons qui confondent encore les archéologues.

Selon les archéologues, il s'agirait du plus grand sacrifice d'enfants dont on ait jamais découvert la trace en Amérique, et peut-être même au cours de l'Histoire de l'humanité. Sur la côte nord du Pérou, plus de 140 enfants et 200 jeunes lamas ont été découverts morts en 2018, probablement sacrifiés lors d'une cérémonie qui se serait déroulée il y a 550 ans. Ce massacre rituel est signé de la main de la civilisation chimú.

Las Llamas

Bien que les Aztèques et les Mayas possèdent une sanglante réputation en matière de sacrifices humains, l'événement étudié par Gabriel Prieto, John Verano et leur équipe est sans précédent pour les archéologues. « Je ne m'y attendais pas du tout, commente Verano, anthropobiologiste. Et je pense que personne ne s'y attendait d'ailleurs. » Les chercheurs travaillent actuellement à la publication d'un rapport faisant état de leurs découvertes.

L'emplacement du sacrifice, connu des chercheurs sous le nom de "Las Llamas", se situe non loin du site de Chan Chan, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce dernier accueillait l'ancien centre administratif de la civilisation chimú, dont l'apogée se situe au XV^{ème} siècle. Les Chimús auraient par la suite été conquis par les Incas en 1470, cinquante ans avant l'arrivée des colons espagnols dans la région.

Une énigme pour les archéologues

"Las Llamas" avait déjà défrayé la chronique en 2011, lorsque les restes de 42 enfants et 76 lamas avaient été découverts au cours d'une excavation dirigée par Prieto. Depuis, les travaux de fouilles menés sur place jusqu'en 2016 ont révélé plus de 140 enfants âgés de 5 à 14 ans et 200 lamas de moins de 18 mois, ainsi que des textiles et des cordes datés à la première moitié du XV^{ème} siècle. L'état des corps indique que leur cage thoracique aurait été ouverte, possiblement pour faciliter l'extraction du cœur.

Les victimes auraient été menées au site lors d'une procession avant d'être sacrifiées et enterrées sur place. Si les experts pensent que les corps sont reliés par un seul et même événement rituel, la signification de celui-ci leur échappe encore. Bien que les sacrifices d'adultes ne soient pas rares en Amérique du Sud, celui d'enfants, en particulier à une telle échelle, est inédit et devra être étudié plus en détail par Prieto et son équipe.

AUSTRALIE

Une maladie mangeuse de chair en expansion

L'Australie voit une maladie mangeuse de chair se multiplier un peu plus chaque année. Connue sous le nom d'ulcère de Buruli, elle comporte de nombreuses zones d'ombre. Elle serait transmise à l'Homme par des animaux et son développement inquiète au plus haut point.

Alors que la pandémie de Coronavirus frappe le monde entier de plein fouet, la vigilance concernant virus et bactéries semble de plus en plus forte. Et en Australie, c'est une maladie mangeuse de chair qui inquiète les scientifiques car chaque année, le nombre de cas augmente sensiblement. Il s'agit de l'ulcère de Buruli, une maladie bactérienne qui a été découverte en 1897 en Ouganda. Elle s'est propagée dans plusieurs pays dont l'Australie où le premier cas a été recensé en 1948 près de Melbourne dans l'Etat du Victoria. On ne sait pas comment elle est arrivée jusque-là et le mystère ne semble pas prêt d'être résolu.

Pourquoi ? Parce qu'elle a été classée par l'OMS comme une maladie tropicale négligée, c'est-à-dire que la recherche la concernant est équivalente à zéro car elle touche majoritairement des populations défavorisées.

L'OMS rapportait près de 1 961 cas en 2016 au global. Un chiffre qui a bondi à 2 713 en 2018. On constate également cette augmentation en Australie où les cas semblent se concentrer dans le Comté de la péninsule Mornington près de Melbourne. On comptait 65 cas en 2014, contre 299 en 2019. Une tendance qui inquiète notamment Daniel O'Brien, infectiologue et expert de l'ulcère de Buruli, qui travaille sans relâche pour découvrir toutes les spécificités de cette affection.

Symptômes et traitement
Cette maladie détruit la peau et peut même attaquer les tissus mous si elle n'est pas traitée. « Elle peut vraiment ronger un membre entier. », explique Daniel O'Brien à la BBC. Pour en venir à bout, les patients se voient administrer des doses de puissants antibiotiques qui doivent être pris pendant plu-



sieurs semaines, voire des mois. Il s'agit de la rifampicine utilisée pour la tuberculose ou la lèpre et la moxifloxacine qui d'habitude est un traitement pour la peste. Selon la gravité de l'ulcère, des doses de stéroïdes peuvent être administrées et un recours à la chirurgie peut s'avérer nécessaire. Un patient de Daniel O'Brien a eu besoin de près d'une vingtaine d'opérations. Notons que si l'ulcère en lui-même est handicapant et peut laisser des traces, c'est aussi le cas de son traitement. Il est très inconfortable pour les patients et engendre des effets secondaires comme des troubles digestifs ou encore des nausées.

Comment est-elle transmise ? Une théorie

Si cette maladie peut être aussi dangereuse pour l'Homme, on ne sait pas encore exactement comment elle se transmet. Ainsi, Daniel O'Brien collabore avec d'autres scientifiques pour tenter de comprendre. Et leur hypothèse serait celle d'une zoonose, c'est-à-

dire qu'elle se transmettrait des animaux aux humains. Cela s'expliquerait notamment par la proximité grandissante entre eux et nous. Et le suspect numéro un serait l'opossum, espèce protégée dans le pays.

« Il y a beaucoup de développement dans les zones où il y a eu beaucoup de cas humains. [...] Quand les gens nettoient le terrain pour construire une nouvelle maison ou enlève la végétation naturelle, cela signifie que les animaux qui vivent sur cette terre, y compris les opossums, sont repoussés dans la zone de végétation restante. Cela a pour effet de concentrer le nombre d'opossums », souligne Kim Blasdel, chercheuse à l'agence de science nationale australienne.

En plus de cela, les opossums s'acclimateraient très bien à la vie urbaine et ils n'hésitent pas à vivre dans des arbres situés dans les jardins par exemple. Si ces petites bêtes sont surveillées, les moustiques dont les populations ont sensiblement augmenté ces dernières années sont aussi dans le

viser. Ainsi, les équipes de chercheurs multiplient les enquêtes et les prélèvements pour étudier l'environnement des personnes qui avaient été infectées. Ils ont donc examiné le taux de présence d'opossum et analysé leurs selles qui pourraient être en cause, et recensé les concentrations de moustiques afin de récolter un maximum d'informations. Pour Daniel O'Brien, « c'est une maladie qui a une interaction complexe avec l'environnement, avec les animaux et avec les hommes. »

L'influence du Coronavirus

Si les recherches en cours sur l'ulcère de Buruli étaient en bonne voie, le Coronavirus a eu un fort impact. En effet, elles ont été interrompues et les fonds nécessaires pour les poursuivre se font plus durs à trouver. Selon Daniel O'Brien, les connaissances sur la maladie sont trop peu nombreuses notamment les conditions de sa transmission. Si l'on n'obtient pas des réponses, contrôler son expansion sera très compliqué.

PEUR, TRISTESSE, JOIE...

Pourquoi les émotions nous font-elles pleurer ?

Pleurer est naturel, parfois incontrôlable et indispensable à notre bien-être. Mais savez-vous quels mécanismes en sont responsables ? Et savez-vous que nos larmes d'émotion sont uniques en leur genre ? On vous explique tout.

"Pleure un bon coup, cela te fera du bien", vous consolait peut-être votre mère lorsque vous tombiez à vélo. "Pleure un bon coup, tu pisseras moins", pouvait ajouter votre père dans la foulée avec humour. Mais vos parents avaient-ils raison ? Pleure-t-on vraiment pour se soulager, ou se cache-t-il autre chose derrière nos larmes ?

L'être humain, le seul animal à produire ces larmes d'émotion

Au risque de vous surprendre (ou pas du tout), le système lacrymal n'est pas directement relié à votre système urinaire. Une envie pressante ne sera donc pas soulagée par des larmes de croco-

dile, aussi grosses soient-elles.

En parlant de crocodile, sachez que l'être humain n'est pas le seul animal à pleurer. Bien d'autres espèces ont ce même réflexe primitif. En cas de douleur ou de peur, elles vagissent, crient ou mugissent. Là où nous nous différencions toutefois, c'est que nous produisons des larmes — étranges à observer au microscope, d'ailleurs.

Plus précisément, trois types de larmes, qui n'ont pas la même composition chimique. En commun, elles ont le chlorure de sodium, du glucose, des lipides et de l'urée. Mais ensuite, selon leur nature, elles se chargent d'autres petits composés :

1. Les larmes basales : elles baignent vos yeux à chaque fois que vous clignez des paupières, afin de les protéger. Elles ne font donc pas pleurer à proprement parler ;
2. Les larmes réflexes ou irritatives : elles ruis-

sent quand vous coupez un oignon ou que vous vous plantez accidentellement la branche de vos lunettes dans l'œil (aïe). Vous les produisez quand sa surface est endommagée par un élément extérieur. Elles sont chargées d'anticorps et d'enzymes, destinés à le réparer, le stériliser et évacuer d'éventuelles poussières et bactéries (créant des saletés aux coins des yeux le matin) ;

3. Les larmes d'émotion, les pleurs, vous faisant gonfler les yeux : l'Homme est le seul à les produire. La responsable ? Une mutation génétique issue de l'évolution.

Un phénomène physiologique, "remise à zéro émotionnelle"

Comment le phénomène fonctionne-t-il ? Lorsque vous ressentez une émotion profonde (peur, tristesse et même joie ou après un orgasme), une connexion neuronale s'opère entre

les zones du cerveau responsables de leur gestion et les glandes lacrymales : vous sécrétiez des larmes... pour vous soulager, en grande partie.

Car face à un ébranlement psychologique (et aussi physique), elles permettraient un retour au calme de votre organisme, une sorte de "remise à zéro émotionnelle". Pour cause, la composition de vos larmes se charge en protéines et en hormones induisant une sensation de bien-être, de réduction du stress, de calme. C'est cette sensation que vous ressentez après avoir pleuré (ou beaucoup ri, d'ailleurs). Enfin, les pleurs ont aussi une vocation sociale, car ils envoient un message facilement perceptible à votre interlocuteur. Ils favorisent ainsi l'empathie, créent du lien et entraînent de la coopération. Maintenant que vous savez tout, vous pourrez vous laisser aller et pleurer en toute connaissance de cause !

MOULOUD MAAMERI

Le français est un moyen de résistance

L'écriture dans la langue française chez l'auteur du "Fils du pauvre" lui a permis de contribuer, à sa manière, dans la lutte anti coloniale et à poursuivre un combat sans merci jusqu'à son assassinat par l'OAS, le 15 mars 1962.



L'usage de la langue française par l'écrivain chahid Mouloud Feraoun (1913-1962) "n'était pas un choix, mais une obligation et un excellent moyen de résistance et d'affirmation de soi", a affirmé jeudi une enseignante de l'université 20 août 1955 de Skikda lors d'un séminaire en ligne dédié aux écrivains martyrs de la glorieuse Guerre de libération nationale organisée par l'université Chadli Bendjedid d'El Tarf. Relevant que cette date constitue une halte pour se remémorer les sacrifices des femmes et hommes de lettres engagés, l'universitaire Yamina Benachour lors du séminaire tenu dans le cadre de la commémoration

annuelle, le 18 février, de la Journée nationale du Chahid a précisé que Mouloud Feraoun "a su, par la plume et le choix des mots, jouer un rôle capital dans l'éveil de la conscience du peuple et sa sensibilisation vis-à-vis de la lutte armée". Évoquant cette dialectique de l'encre et du sang, l'universitaire Yamina Benachour a signalé que les écrits des nombreux écrivains martyrs, dont Mouloud Feraoun, constitueront à jamais "l'empreinte indélébile traduisant cette lutte farouche menée durant la longue nuit coloniale". L'intervenante a également cité les "remarquables" contributions des écrivains algériens

engagés dont Mohamed Dib, Kateb Yacine et Mouloud Mammeri dont les écrits continuent, à ce jour, à fasciner le lecteur. "S'intéressant à la vie des siens, leurs traditions et leurs coutumes ainsi qu'aux grands sacrifices des paysans, les écrivains martyrs ont pu exprimer avec précision la marginalisation et le malaise vécu par un peuple assoiffé de liberté", a-t-elle relevé. Plusieurs thématiques traitent des contributions de nombreux autres écrivains martyrs ont été développés durant cette rencontre en ligne, organisée à l'initiative du laboratoire du patrimoine et études linguistiques de l'université

Chadli Bendjedid, en étroite collaboration avec, entre autres, la maison de la culture, le musée d'El Tarf et le centre islamique, a précisé le directeur du laboratoire, Abdellatif Heni. Rappelant l'importance de ces rencontres-débats consacrés à cette période déterminante du pays, M. Heni a indiqué que les participants à ce séminaire en ligne ont saisi cette opportunité pour débattre des importantes contributions des auteurs martyrs constituant ce panorama littéraire et leur rôle déterminant dans la mobilisation du peuple et sa participation à la lutte armée pour le recouvrement de l'indépendance.

APS

LA 25^E ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE SOFIA Les cinéastes Cristi Puiu et Terry Gilliam récompensés par le FIPRESCI 90 Platinum Award

Les cinéastes Cristi Puiu et Terry Gilliam seront récompensés par le trophée d'honneur FIPRESCI 90 Platinum lors de la 25^e édition du Festival international du film de Sofia, qui se déroulera du 11 au 31 mars. Les deux réalisateurs seront récompensés pour leur travail avec le prix spécial de la Fédération internationale des critiques de cinéma (FIPRESCI). Sofia IFF décerne ce prix depuis six ans. Auparavant, il était allé aux cinéastes Béla Tarr, Goran Paskaljevic, Ildiko Enyedi, Bille August et Agnieszka Holland. Né à Bucarest en 1967, Cristi Puiu a étudié les Beaux-Arts à l'École Supérieure des Beaux-Arts de Genève. De retour en Roumanie, il continue à peindre et commence à réaliser en 2001. Son premier long métrage, "Merchandise and Money", a été présenté au Festival de

Cannes en 2001. En 2004, le court-métrage "A Kent Cartridge and a Pack of Coffee" a reçu l'Ours d'or et a été nommé meilleur court métrage européen au Berlinale. Le long métrage "La mort de M. Lazarescu" a reçu le trophée Un Certain Regard à Cannes 2005 et a reçu deux nominations aux European Film Academy Awards. En 2012, "Aurora" a remporté trois prix Gopo après sa première dans la section Un Certain Regard et a reçu le Karlovy Vary (East of West Award). En 2013, il sort "Trois exercices d'interprétation", basé sur un texte de Soloviov, et "Sieranevada" est projeté pour la première fois au concours de Cannes 2016. Puiu était le président du jury international de la 21^e édition de Sofia IFF, et "Malmkrog" sera projeté à l'édition de cette année. Terry Gilliam est, selon les organisateurs

du festival, "un événement unique dans l'histoire du cinéma - un talent polyvalent, rebelle et provocateur, un maître reconnu de la narration visuelle et une figure clé du collectif créatif explosif" Monty Python, connu dans le monde entier pour ses films incomparables et son sens de l'humour. Terry Gilliam est l'auteur de films «imaginatifs», lauréat de deux BAFTA, récompensé de quatre trophées au Festival international du film de Venise, nommé aux Oscars et aux Golden Globes. Le dernier projet annoncé par Gilliam - né le 22 novembre 1940 à Minneapolis, devenu entre-temps citoyen britannique - est la série "Time Bandits". Ce sera une adaptation de son long métrage de 1981. Le scénario sera co-écrit avec Taika Waititi, qui a remporté un Oscar l'an dernier pour l'histoire "Jojo Rabbit".

A.B

DIFFUSÉE SUR LA CHAÎNE HBO "The Undoing" est officiellement devenue la série la plus regardée de 2020

"The Undoing", avec Nicole Kidman et Hugh Grant, est officiellement devenue la série HBO la plus regardée de 2020, dépassant le public enregistré par les deux saisons de "Big Little Lies". La mini-série de six épisodes a dépassé 12,3 millions de téléspectateurs, et 48% d'entre eux ont regardé l'émission en ligne. Le thriller psychologique, écrit et produit par David E. Kelley, réalisé par Susanne Bier et mettant en vedette Donald Sutherland, Lily Rabe et Noma Dumezweni, a été un succès de classement pour HBO depuis ses débuts le 25 octobre jusqu'à sa finale le 29 novembre. Selon la dernière émission a attiré un total de 3 millions de téléspectateurs sur toutes les plateformes, soit une augmentation de 43% par rapport à l'avant-dernier épisode et plus du double de l'audience enregistrée par le premier épisode. La fin de la mini-série était l'épisode le plus regardé de toute émission de HBO depuis la fin de la deuxième saison de "Big Little Lies" l'année dernière. De plus, selon HBO, "The Undoing" a été la première série de l'histoire du réseau dont l'audience a augmenté de semaine en semaine au cours des six épisodes. "The Undoing" et "Big Little Lies" ont joué non seulement Nicole Kidman, mais ont également été produits par Blossom Films, qu'elle a fondé avec Per Saari en 2010. Blossom Films est actuellement en production avec "The Expatriates", une série d'Amazon Studios basée sur le roman du même nom de Janice YK Lee. Kidman et Saari seront les producteurs exécutifs. Parmi les autres adaptations de Blossom Films pour Amazon Studios à développer, citons "The Silent Wife" d'ASA Harrison, une série basée sur "Things I Know to Be True" d'Andrew Bovell, et une série basée sur le long métrage "Hope". Signé par Maria Sodahl.

AFP

Un nouveau film "Paddington" en préparation

Quatre ans après l'excellent Paddington 2, Studio Canal annonce qu'un troisième volet consacré aux aventures de l'ours Paddington est en préparation. Né sous la plume de Michael Bond en 1958, Paddington est un véritable phénomène de la culture populaire britannique. Le premier long-métrage a totalisé plus de 282 millions de dollars au box-office mondial tandis que Paddington 2 a enregistré 228 millions de dollars à l'international. Paddington 3 sera produit par David Heyman (Harry Potter), comme les précédents volets. Le réalisateur et scénariste Paul King, à l'œuvre sur les premiers films, ne devrait en revanche pas être de retour. Ce dernier travaille actuellement sur Wonka, un film Warner consacré aux origines de Willy Wonka et annoncé pour mars 2023. Par le passé, le metteur en scène avait déjà souligné que si un troisième Paddington devait se faire, il ne le réaliserait pas mais serait tout de même impliqué. Aucune annonce n'a encore été faite sur le casting. Les deux premiers films "Paddington", réalisés comme un mélange de live-action et CGI, ont rapporté plus de 280 millions de dollars et 225 millions de dollars, respectivement, dans le monde. Les longs métrages ont été félicités pour leurs messages émotionnels sur la communauté, leur humour intelligent et leur distribution impressionnante. Nicole Kidman, Millicent Clyde et Hugh Grant, entre autres. Ben Whishaw a prêté sa voix au personnage de Paddington, notamment pour l'émission télévisée "Les Aventures de Paddington", également produite par StudioCanal. Sa deuxième saison sera présentée en première vendredi aux États-Unis et dans d'autres territoires en avril.

AP

L'acteur russe Andrei Miagkov, légende du cinéma soviétique, décédé à l'âge de 82 ans

L'acteur russe Andrei Miagkov, légende du cinéma soviétique et héros du film symbole du Nouvel An dans le monde russophone, est décédé à l'âge de 82 ans, a annoncé le Théâtre Anton-Tchekhov de Moscou, sans préciser la cause du décès. Andrei Miagkov est pour les Russes le héros de "L'Ironie du destin" (1975), une comédie romantique, qui est le film traditionnellement regardé le 31 décembre en Russie. Autre rôle phare, le mélodrame "Romance de bureau" qui raconte l'histoire d'un employé d'un institut de statistiques qui tente de séduire sa cheffe austère pour obtenir un nouveau poste. Réalisés par Eldar Rzianov, ces deux longs-métrages comptent parmi les plus grands succès commerciaux du cinéma soviétique. À partir de 1977, Andrei Miagkov avait poursuivi sa carrière au Théâtre d'Art Anton-Tchekhov de Moscou, mis en scène deux pièces et dispensé des cours. En 2004, il avait également joué pour Kirill Serebrennikov, alors jeune metteur en scène. En 2007, l'acteur avait repris son rôle le plus célèbre dans une suite à gros budget d'Ironie du destin. En 2007, il reprend son rôle le plus connu dans la suite de "Irony of Destiny". Né en 1938 à Volgograd, l'acteur a survécu au terrible blocus de la ville pendant son enfance pendant la Seconde Guerre mondiale.

AFP

TÉLÉ



Hawaii Five-O

21h05



Gravement blessé par balle, Jerry est soigné à l'hôpital. Il envisage de ne pas reprendre du service et de profiter de la vie.

TF1 The Voice

21h05



Sur la scène de l'émission, les nouveaux talents interprètent, accompagnés d'un orchestre live, le titre de leur choix.



Columbo

21h05



Margaret Midas annonce à son gendre qu'elle souhaite le remplacer à la tête de la société qu'elle possède.



Modern Family

21h05



Lors d'un dîner de famille organisé chez Phil et Claire, les langues se délient.

VISION



Ghost Adventures

21h05



Le Pico House, prestigieux hôtel de Los Angeles, a été le théâtre d'un massacre peu après son inauguration en 1870.

france 3 Meurtres à Pont-l'Évêque

21h05



Le juge Daniel est retrouvé pendu dans l'ancienne prison de Pont-l'Évêque, surnommée la "Joyeuse Prison".



Joséphine, ange gardien

21h00



Anna va mettre au monde une petite fille dans quelques jours. Ce qui devrait être un heureux événement.

Une nouvelle chanson de BTS sera la bande originale d'un film japonais



Une nouvelle chanson du groupe de K-pop Bangtan Boys (BTS) à laquelle a collaboré un trio de rock japonais a été sélectionnée comme la bande originale d'un film japonais.

La chanson «Film out» produite par le groupe Back Number a été choisie comme la bande originale du film japonais «Signal The Movie» qui sortira le 2 avril dans l'archipel. Le boys band sud-coréen a également chanté la bande originale de «Signal», une série télévisée procédurale de la police japonaise du même nom, «Dont Leave Me».

«Signal», également connu sous le nom de «Signal: Long-Term Unsolved Case Investigation Team», est un remake du feuilleton télévisé sud-coréen du même nom qui a été diffusé sur la chaîne tvN en 2016.

Le membre de BTS Jungkook a également participé à la composition de cette chanson. En écoutant la mélodie composée par le membre de Back Number Iyori Shimizu, Jungkook a ajouté une autre mélodie, et les deux ont complété ensemble cette ballade. L'acteur principal du film, Kentaro Sakaguchi, a déclaré que la chanson créée par BTS et Back Number devrait rendre le film plus profond.

Quotidien National d'Information
Édité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Pour toutes vos publicités, contacter
ANEP, 1 rue Pasteur
Alger-Centre
Tél/Fax : 023 50 80 05

Siège social
30, rue Mehdi Ben Toumert, Bologhine, Alger

Siège de la rédaction
3, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, Alger-Centre
Tél/Fax : 021 71 47 67

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

CLÔTURE DU SALON NATIONAL DE LA PHOTOGRAPHIE À AIN TÉMOUCHENT

La 3^e édition couronne Akram Minari

Le 3^e Salon national de la photographie, organisé par la maison de la culture "Aïssa Messaoudi" d'Ain Témouchent, a distingué l'œuvre de l'artiste Akram Minari de la wilaya de Tiaret.

Le deuxième prix dans cette manifestation organisée sous le slogan "La photo à l'ère du coronavirus" a été remporté par l'artiste photographe Ghizlene Missoum de la wilaya de Tiaret et le troisième par l'artiste Sid Ahmed Benkhalifa de la wilaya de Relizane, a indiqué la présidente du jury, Noura Zair. Mme Zair a souligné que le salon national a enregistré une évolution sensible par rapport à la première édition avec la participation d'œuvres de valeur lors de cette édition en dépit de la conjoncture difficile pour la prise de photos, marquée par la pandémie du Covid-19. La photo, qui a remporté le titre de cette édition, a traité du cas d'une femme âgée infectée par Covid 19 recevant des soins de son mari. L'artiste Akram Minari a affirmé qu'il s'agissait d'une scène réelle qu'il tentait de transmettre à travers la photo.

Akram Minari a déclaré qu'il avait déjà remporté de nombreux titres nationaux et internationaux dans le domaine de la photographie, le plus récent au concours international de la photo du patrimoine en France, en plus de la médaille d'argent dans un concours international en Malaisie l'année dernière. Cette édition, organisée dans le cadre de la célébration de la journée nationale du chahid, placée sous le slogan "La photo du temps du



Coronavirus", a vu la participation de 36 artistes photographes en provenance de plusieurs régions du pays dont Laghouat, Tiaret, Constantine et Ouargla. Cette manifestation culturelle a connu une présence remarquée du groupe de l'atelier qui comprend plusieurs photographes avec une série de

photographies portant le nom de "Rues" qui a participé à des festivals à l'étranger, a fait savoir le directeur de la maison de la culture. Un atelier sur la photographie, a été organisé par les participants sur "Siga", site archéologique et forestier (ex Camérata) à Beni-Saf.

R.C

JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID

Écrire l'histoire par des plumes algériennes à partir d'une approche culturelle

Des Universitaires et chercheurs algériens ont rappelé, lors d'une rencontre sur la "mémoire culturelle" organisée par le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (Cnrah) en collaboration avec le Centre national du livre (Cnl), à Alger, la nécessité d'écrire l'histoire par des plumes algériennes à partir d'une "approche culturelle" qui "questionne l'histoire.

Cette rencontre a été animée à la Bibliothèque nationale, par les académiciens et universitaires, Ali Khefif, Salim Hayoula, Khaled Otmanine et Oualid Benbouaziz, à l'occasion de la Journée nationale du Chahid, célébrée le 18 février de chaque année.

Sous l'intitulé "Mémoire et planification culturelle", l'enseignant à l'université de Annaba, Ali Khefif a relevé la nécessité de "saisir les contenus culturels constituant la mémoire" pour comprendre l'histoire tout en tenant compte des aspects identitaires auxquels elle se réfère. Selon lui, les productions éditoriales et artistiques (films, pièces de théâtre, chansons, poésies...) qui consacrent l'histoire par des plumes et des conceptions culturelles autochtones et dévoilent les zones d'ombre entretenues par la "pensée occidentale", demeurent "insuffisantes".

De son côté, l'enseignant à l'université de Médéa, Salim Hayoula, a souligné l'importance de "réhabiliter" la mémoire nationale en

réécrivant l'histoire "à partir de ses non-dits", citant les exemples de, Frantz Fanon qui a permis, a-t-il précisé, de "saisir le fait colonial" et Rachid Boudjedra qui a mis à nu, dans son ouvrage "L'hôtel Saint Georges", l'influence de l'esprit colonial, "réducteur" à l'égard des Algériens et "émancipateur" à l'endroit des occupants. Evoquant le texte d'Edward Said, "Albert Camus, ou l'inconscient colonial", et "Le premier Homme", roman autobiographique inachevé d'Albert Camus, publié en 1994, Salim Hayoula a mis en avant le paradoxe de la mutation intellectuelle chez Camus, avant de rappeler la nécessité de "revaloriser les manuscrits" et consacrer ainsi l'identité culturelle, comme assise

à l'écriture de la mémoire. Le professeur à l'université de Khemis Miliana, Khaled Otmanine, a communiqué sur l'"inconscient colonial" régnant à l'époque, semé, entre autre, à travers la multiplication des publications qui avaient fini par inonder le marché, allant jusqu'à inciter les colons à "écrire leurs propres littératures", ce qui a amené, dans la première moitié du XX^e siècle, l'émergence de "l'Algérianisme", un mouvement intellectuel qui avait pour mission de "véhiculer et généraliser l'esprit conquérant". Khaled Otmanine a préconisé d'étudier cette période pour établir cette stratégie malveillante de plus, destinée à mettre à exécution les intentions colonialistes de l'oc-

cupant français. L'enseignant à l'université Alger 2, Ouahid Benbouaziz a quant à lui, basé son rendu sur "La décolonisation de l'histoire, expliquant d'abord les concepts des vocables, "histoire" et "mémoire" et la relation entre les deux, avant d'aborder la pensée colonialiste à travers plusieurs exemples d'œuvres qui prônent le "retour de l'esprit conquérant", à l'instar de "La mémoire, l'histoire et l'oubli", ouvrage du philosophe Paul Ricoeur. Les conférenciers ont conclu sur l'importance de créer un "imaginaire culturel d'union" d'où partirait de nouvelles approches pour l'écriture de l'histoire de l'Algérie.

APS

JUSQU'AU 5 MARS PROCHAIN

40 photographes au 4^e Salon de la photographie à El Bayadh

Le 4^e salon national de la photographie s'est ouvert jeudi à la maison de la culture "Mohamed Belkheir" de la ville d'El Bayadh avec la participation de plus de 40 photographes de 19 wilayas. Organisée par cet établissement culturel sous le slogan "La photo mémoire du patrimoine culturel", cette manifestation coïncidant avec la célébration de la journée nationale du chahid expose plus de 100 photos. Ce salon, qui s'étale jusqu'au 5 mars prochain, prévoit une conférence sur les techniques de la photographie moderne et un atelier pratique sur la photographie dans la zone touristique "El Gor" de Brizina, a souligné le directeur de la maison de la culture, Salah Okbach. Par ailleurs, le programme élaboré à l'occasion de la célébration de la journée nationale du

chahid sous la supervision des autorités de wilaya a comporté la réouverture de la recette principale de "Algérie Poste" du chef-lieu de wilaya après son réaménagement total. Une journée d'information sur les mécanismes de paiement électronique a été organisée à cette occasion avec la participation de représentants locaux de banques et d'entreprises publiques dont "Algérie Poste" outre la tenue d'une exposition de philatélie dans cette recette. Ce secteur s'est renforcé aussi par l'ouverture d'un nouveau bureau de poste dans la commune de Brizina et celui de la santé s'est doté de deux salles de soins inaugurées dans les zones de "Thenia" et "Krabou". La bibliothèque principale de lecture publique d'El Bayadh a organisé une

conférence sur le mouvement scout à El Bayadh et son rôle durant la glorieuse guerre de libération, en plus d'expositions du livre historique sur de la guerre de libération nationale et d'arts plastiques. La conservation des forêts a organisé, pour sa part, une opération de plantation de 5.500 arbustes à la forêt de "Draa Lahmar" au chef-lieu de wilaya sous le slogan "Un arbre pour chaque chahid", en présence du wali d'El Bayadh et avec la participation d'éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), de la gendarmerie et de la sûreté nationales, de la protection civile et d'associations et de citoyens, selon le président du service protection végétale et animale de la conservation, Amine Haddi.

APS

Reprise des activités culturelles à Tizi-Ouzou

Plusieurs établissements culturels à Tizi-Ouzou ont repris leurs activités, suite à la décision des pouvoirs publics portant réouverture de certains espaces culturels et de loisirs mis en berne à cause de la crise sanitaire du Coronavirus. La Maison de la culture Mouloud Mammeri a annoncé la reprise des ateliers pédagogiques à partir du 1 mars prochain et l'ouverture dès à présent des inscriptions au niveau de ses 2 annexes, de Tizi-Ouzou et Azazga.

Une soixantaine d'ateliers seront ainsi relancés avec, cependant, une baisse sensible du nombre de places, notamment dans certains ateliers prisés à l'instar de la musique, du dessin et de la danse, et ce, "conformément au protocole préventif contre la pandémie", a indiqué, à l'APS, Ahlem Hammoutène, la chargée du service animation et des ateliers de l'établissement culturel.

Le théâtre régional Kateb Yacine a, également, annoncé, via les réseaux sociaux, le lancement de 3 ateliers d'initiation au théâtre. Un pour enfants et adolescents, un autre pour adultes ainsi qu'un atelier de danse classique pour des filles de 07 à 15 ans.

Des ateliers seront assurés les vendredi et samedi par des encadreurs professionnels et le nombre de place est limité à 15 personnes par groupe par souci de prévention contre la pandémie de coronavirus.

APS

Lancement d'un nouveau portail électronique dédié à l'actualité culturelle

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé mercredi dans un communiqué la mise en ligne d'un nouveau portail électronique, "Maison de la culture algérienne", une plateforme dédiée à l'actualité et à l'information culturelle en Algérie.

Le site vient en réponse aux attentes d'intellectuels, d'artistes et d'acteurs du domaine culturel, note le ministère soulignant que cet espace virtuel se veut être un pont entre les différentes composantes de la scène culturelle en Algérie.

"La Maison de la culture algérienne" est un carrefour de la culture algérienne dans tous ses aspects, d'autant qu'il offre à ses utilisateurs des fenêtres interactives sur toutes les structures et établissements culturels du pays, indique-t-on encore.

L'accélération des événements culturels et artistiques dans le pays et dans le monde a motivé le lancement de ce portail qui devra fournir des services et des contenus informationnels en lien avec l'actualité culturelle, explique le ministère. Le site (www.algerianculturalhome.dz) offre aux internautes un accès à des informations dans les différents domaines artistiques comme le cinéma, le théâtre, la musique ou encore le patrimoine en plus d'un agenda d'information destiné à renseigner le public sur les différents événements culturels et artistiques en Algérie.

APS

Mots Fléchés N° 166

REUNION DE TRAVAIL PRATIQUES	QUI SE VALENT AUTREFOIS	ENCENTE ETANCHEE MARQUEE EN CHIME	REGARDE EN COIN POUR UN PRIX NET	BETE DE PETITE TAILLE	VIE DE RIQUEUR ESCROQUE	DOUVERTS D'HUILE
						PETITE HISTOIRE
FUTILITE QUI EST DANS LES AFFAIRES		TAILLENT DE RANG INDEFINI		VENTE AUX ENCHERES FAIBLE CLARTE		
TRANSMIS PAR TELESCOPE BEQUILLE			FEMMES FATALES LE POSTE		BOUCHE DE BECASSE EXPLOIT	IL EST SIFFLE EN TOURNÉE
SYSTEME DE PROTECTION	ENFANT PLUS AGE FUREUR D'ANTAN			BETE AL-JOURHUI DISPARUE ARTICULE		OUI DE MOUJIK INVOQUEES
		DIEU A DOMICILE PELLICULE				MUSIQUE POPULAIRE PRENOM FEMMIN
PEIGNÉE ALLER VENTRE TERRE ETALON				BRISTOL HONNIR		
PEUPLIER BLANC	CORINDON	ENRAGEE ARME DE L'AMOUR		BATEAU A BONITES		MUSIQUE DE DANSE
				PIÈGES A ALQUETTES FLAGELLE		REVENU A LA CHARGE
MONTRER LES FERES ANTLOPE			TROMPE DES BOIS UNE FEMME DE JACOB		AVOIN SOUVERAIN SAVANT	
		BLIUU A PINCER CAPITAL GRECQUE			UN FILM	BANDE DE COUSETTE COUCHES OCLAIRES
CONTRAIRE DE HUE RENDIT BRILLANT		DITHY-RAMBOUE ODEUR QUI TRAINÉ				
			ANAL DAME	REGION DE MARSEILLE		GRANDE VALLEE DE HAUTE ECOSSE
MAURE DE VENISE	PETIT MOT D'APPEL	DEFAITE PATRON DE LA MANCHE		ILS CON-NASSENT LA VIE AMAIGRI		EN PARTIE
						DEPOURNU DE VALEUR
UNITE DE FLUX LUMINEUX	AGENTS DE PUBLICITE ARMEE DE NOTAIRE					
		OFFRE EN HOMMAGE				DOUZÈME GRECQUE
VISIBLE EN FIN DE REPAS			MOT DE RECOM-MUNIGATION			

Grille muette N° 166

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

1 Le grand moment pour la future maman.2 Capitale du Tibet.- Eut pour prénom Jules à Rome.3 Ville de Roumanie.- Celui des naissances fut important autour de 1950.- Possessif.4 Le manganèse.- Il peut être positif ou négatif dans le sang de Bébé et des autres.- Petit pied.5 Qualifie l'esprit malicieux du jeune enfant.6 Pour Bébé et moi.- Dans la bouche de Bébé.- Pris sur la page.7 Puissant explosif.- Négation toujours doublée.- Il passe sans bruit sous la porte.8 Une bougie pour le premier.- Fête des enfants.- Celui de Bébé est souvent fermé.9 Boit comme Bébé.- Mieux que bis.- Le thallium.10 C'est un mauvais tri.- Telle la première bouillie de Bébé.11 Elle fait pleurer le jeune enfant.- L'Europe.- L'enfant heureux le fait souvent.12 L'étude des nouveaux-nés.

Verticalement

1 Celle de Bébé est essentiellement lactée.2 Bébé l'écoute avec plaisir.3 Circonstance.- Réussit.- Papa, maman, et Bébé.4 Fut le père d'Horus.- Entré dans le monde.- Ton sans voyelle.5 Vieilles habitudes.- Pour appeler.- Drame oriental.- Prénom féminin.6 Sorte de cabriolet.- L'arrivée d'un enfant en apporte beaucoup dans la maison.7 Le lawrencium.- Donna en héritage.8 Telles des barques vidées.- Existant.9 Semblable.10 Préposition savante.- Pour un proche.- Sur la portée.- Etendue de dunes.11 OTAN en français.- Dans le biberon.- Deux chez César.12 Ambiance indispensable au bon équilibre de Bébé.

Mots croisés grille N° 166

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

1 Les navigateurs craignent ces 'rugissants' dans l'hémisphère-sud.2 Les titres s'y affichent.- Ce terrain n'est pas plat.- 2 lettres pour un fleuve italien.3 Imprimai pour la 2ème fois.4 Série de 3 cartes de la même couleur.- Multiple de 2 et 3.5 Pour traverser Paris.- Unité d'enseignement et de recherche.- Possessif.6 Les finales d'un deal.- Il fut, dit-on, le 1er homme.7 Après 20.- Pour 2, relie un à un.8 Arrivées intempêtes.9 Normes françaises.- 1er groupe.- Variétés de saules.10 Des milliers de pèlerins s'y baignent en Inde.- L'un des 5 grands lacs entre le Canada et les USA.11 Travail manuel.- Mise en ordre.12 Soixante-dix pour les Belges.- Il rougit le 1er.

Verticalement

1 8 dizaines.2 Le 1er d'une longue série.- C'est-à-dire.- Abject.3 Changèrent l'atmosphère.4 Erbium.- Il est composé par un très grand nombre d'éléments.5 Dans cette sorte d'élevage, vivent des milliers d'individus.6 Hercule y exécuta l'un de ses 12 travaux.- Préposition savante.- 12 mois.7 Théâtre parisien.- Quantité de nourriture pour un individu.8 100 centilitres sans le goulot.- Ils se chantent à 2.- Personnel.9 Au milieu du seuil.- Il utilise les rameaux du 37 (9) horizontal.10 1 mètre par seconde.- Noire, c'est beaucoup de problèmes.11 Dense quand il s'agit de brouillard.- A pris du plaisir.12 Entre 60 et 70.

LE VILAIN PETIT CANARD

de Mohamed Badaoui



COIN-COIN

Et l'homme marcha sur la Lune !



« That's one small step for man, on giant leap for mankind. » (« C'est un petit pas pour l'homme, un grand pas pour l'humanité »), cette phrase laconique prononcée, le 21 juillet 1969, par Neil Armstrong au moment où il foulait le sol de la Lune restera dans l'histoire. La déclaration spatiale n'est, cependant, pas aussi spontanée qu'on a voulu le faire croire. Voilà ce qu'en a dit Dean Armstrong, le cadet de l'astronaute, dans un documentaire à

la BBC, en décembre 2012, quelques mois après la mort de son frère : « Nous avons commencé à jouer à Risk (un jeu de société) et il m'a glissé un bout de papier et m'a dit 'Lis cela'. Je l'ai fait. Sur ce morceau de papier, il y avait écrit : 'C'est un petit pas pour l'homme, mais un bond de géant pour l'humanité'. Il m'a dit : 'Qu'est-ce que tu penses de cela ?'. J'ai répondu 'génial' ». Neil avait même soumis le petit discours à ses supérieurs pour qu'ils le valident avant de monter dans la fusée Apollo XI.

Toutefois, selon des témoins qui ont assisté à l'évènement en direct, il a bafouillé en le disant à 384 467 kilomètres d'altitude. « Un petit pas pour qui ? », se sont alors demandé ceux qui ont reçu le message sur Terre. « La transmission n'était pas claire et nous n'étions pas sûrs d'avoir entendu le mot 'un' avant 'homme' », se souvient le journaliste Joel Shurkin. Cinquante-deux ans après cet évènement, la Nasa a posé la première sonde, Perseverance Rover, sur la planète Mars.

Le verbe « marcher » est pratiquement le seul -ou un des rares- mot du vocabulaire qui possède, dans toutes les langues, un sens exclusivement positif. Marcher, c'est se déplacer, se mouvoir, mais debout. Il signifie aussi fonctionner et souvent bien fonctionner. Quand quelqu'un répond à la question « Comment ça va ? » par « ça marche ! » cela veut dire que les choses vont bien et dans la bonne direction. Ce n'est pas toujours le cas du verbe courir, par exemple, même si ce verbe indique aussi le mouvement, l'activité. Courir, c'est haletter derrière un désir inassouvi, être préoccupé par un objectif irréalisable et, parfois, tourner tout simplement en rond sans perspective de solution. « Je n'arrête pas de courir » décrit une situation qui nous dépasse, nous stresse et révèle notre impuissance.

En revanche, marcher donne l'impression que nos pas sont guidés par une stratégie, par une résolution, une idée claire de la destination que l'on s'est fixé d'atteindre. « Tout le monde s'écarte du chemin de celui qui marche et qui sait où aller », dit une maxime. Marcher est, plus que le rire, le propre de l'homme. Bipède depuis qu'il a adopté la station debout, cette créature n'a cessé de marcher. Elle l'a fait même sur la Lune pour réaliser « un petit pas pour l'homme et un grand pas pour l'humanité », selon la célèbre phrase de Neil Armstrong, le premier homme à poser le pied sur le sol du satellite de la Terre.

Bref, marcher est un mot qui inspire l'espoir, l'énergie et la maîtrise de son destin. C'est tout à fait le contraire de s'arrêter, de s'immobiliser, de se figer, de stagner, d'attendre...

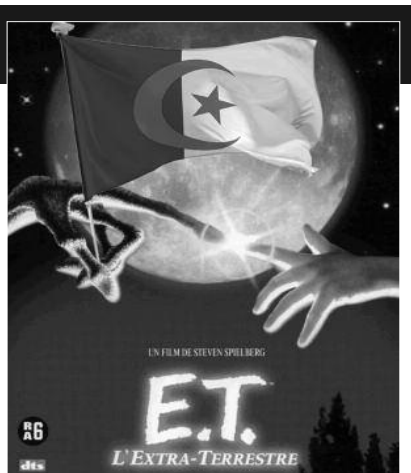
En marchant à partir du 22 février 2019 et tout au long d'une année, les Algériens ont renversé le pouvoir d'un homme malade qui les étouffait et ont ainsi montré qu'ils forment un peuple conscient, résolu à arracher ses droits, et non troupeau de quadrupèdes grégaires. Ce mouvement a également profité à l'Algérie. Il l'a remise sur la carte du monde en tant que terre de dignité et lieu de production de sens. Rien que pour cela, fêter le 22 février par des marches pacifiques et fraternelles sera non seulement bon pour le moral et la santé mais aussi une contribution à l'histoire universelle. Comme quoi, il ne faut pas attendre d'aller sur Mars pour faire un nouveau petit pas pour l'homme et un pas géant pour l'humanité.

M. B

Le Hirak dans l'espace

Noureddine Melikechi, l'expert en physique atomique à la NASA a voulu rendre hommage au mouvement populaire algérien du 22 février 2019 en envoyant son nom sur la Planète rouge à bord de la sonde Perseverance Rover. Dans un tweet publié le 23 mai 2019 à 22 heures 14, le scientifique algérien qui a été

nommé ambassadeur de l'Etat du Delaware sur Mars a écrit : « Le nom 'Hirak Algeria' sera envoyé sur la planète Mars (à bord du Rover Mars 2020). Juste au cas où un extraterrestre voudrait en savoir plus sur l'un des plus beaux soulèvements de la planète en 2019: Hirak Algeria 2019 pour la paix dans l'univers! »



CONSEIL DE LECTURE

Marche ou crève

Dans des Etats-Unis devenus un pays totalitaire, Garraty participe aux côtés d'une centaine de jeunes à « La Longue Marche », une compétition annuelle très attendue par le public. Encadrés par des militaires, les adolescents doivent marcher jour et nuit, sans interruption, sous peine d'être exécutés au bout de trois avertissements.

Extrait : « -Pense à ta mère. Jan, son visage ? Ou à ta mère. Ou à ton putain de chat ! Ou ne pense à rien. Tu en mets un devant l'autre, c'est tout, tu les lèves et tu les poses. Tu continues de marcher. Concentre ta pensée là-dessus. »

Marche ou crève, Richard Bachman (pseudonyme de Stephen King)

Citation

« A voir marcher quelqu'un, on connaît sa pensée ». Pétrone, écrivain

Dix élèves tués dans le naufrage d'une pirogue dans l'ouest

À au moins dix élèves dont trois filles ont été tués et plusieurs autres secourus dans le naufrage d'une embarcation les transportant, survenu jeudi matin dans la mare de Tabalak, dans la région nigérienne de Tahoua (ouest), ont rapporté les autorités régionales. La pirogue, emportée par les élèves pour se rendre au collège d'enseignement général de Tabalak, a chaviré au moment où soufflait un vent violent accompagné de poussière dans la zone, selon un élu local.

OUM EL BOUAGHI

Saisie de plus de 6 gr de cocaïne

Les éléments de la sûreté de daïra d'Aïn Fekroune, wilaya d'Oum El Bouaghi ont saisi 6,23 gr de cocaïne et 52 comprimés psychotropes, a indiqué vendredi un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. L'enquête dans cette affaire a été ouverte suite à des informations relatives à la commercialisation de drogue et substances hallucinogènes à laquelle s'adonne un

groupe d'individus dans un local commercial, a précisé la même source, soulignant que les policiers, menés d'un mandat de perquisition ont fouillé le local signalé. L'opération s'est soldée outre la saisie de 6,23 gr de cocaïne, 52 comprimés psychotropes et une somme d'argent constituant les revenus de la commercialisation de ces produits, par l'arrestation de deux présumés coupables, âgés de 32 et 33 ans, a encore détaillé le document. Après le parachèvement des procédures judiciaires d'usage, les deux individus ont été déférés devant le Parquet de Aïn Fekroune pour "détention et commercialisation de drogue et psychotropes dans le cadre d'une organisation crimi-

nelle", a conclu la même source.

BIRMANIE

Décès de la manifestante blessée par balles

La manifestante de 20 ans blessée par balles la semaine dernière lors d'une manifestation en Birmanie est décédée vendredi matin, première victime de la répression armée, a annoncé l'hôpital où elle était traitée. "Nous confirmons sa mort à 11 heures ce matin" a dit son médecin, cité par l'agence AFP, ajoutant que son corps avait été

transporté à l'institut médico-légal de NayPyidaw pour examen. Mya Thwate Thwate Khaing avait reçu une balle dans la tête le 9 février lors d'une manifestation contre le putsch à Naypyidaw, la capitale administrative de la Birmanie.

SPORT FÉMININ

L'assemblée élective de l'ANPDSF le 26 février à Alger

L'Association nationale pour la promotion et le développement du sport féminin

Samedi 20 Février 2021

HORAIRE DES PRIÈRES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
06:16	13:03	15:58	18:33	19:59

Météo

Alger	☀️	20	Tizi Ouzou	☀️	17
Tiaret	☀️	20	Béjaïa	☀️	18
Constantine	☀️	17	Oran	☀️	21

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

182 nouveaux cas, 157 guérisons et 4 décès

Cent quatre-vingt-deux (182) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 157 guérisons et 4 décès ont été enregistrés en Algérie, a annoncé hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés de coronavirus s'élève ainsi à 111.600 dont 182 nouveaux cas durant les dernières 24 heures, soit 0,4 cas pour 100.000 habitants, celui

des décès à 2954 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 76.797, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 19 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas et 24 wilayas n'ont enregistré aucun cas, alors que 5 autres ont enregistré 10 cas et plus. Par ailleurs, 18 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Djamel Fourar.

M'SILA

Détention provisoire de 3 individus pour homicide volontaire

Le magistrat instructeur près le tribunal de Hammam Delaâ dans la wilaya de M'sila a ordonné dans la nuit de mercredi à jeudi la mise en détention provisoire de trois (3) individus, impliqués dans une affaire d'homicide volontaire et de non dénonciation de crime, a annoncé, jeudi la cellule de communication du groupement territorial de la Gendarmerie nationale. Un présumé coupable est poursuivi dans cette affaire pour homicide volontaire et vol de bétail, tandis que deux autres

sont accusés de non dénonciation d'un crime a-t-on expliqué ajoutant que les impliqués dans cette affaire ont été arrêtés suite à une enquête lancée depuis trois mois et menée par la brigade de la Gendarmerie de Tarmount. L'affaire remonte au 3 octobre 2020, lorsque les éléments de la Gendarmerie nationale ont reçu un appel téléphonique faisant état d'un vol de bétail suivi de l'assassinat d'un éleveur à son domicile situé au village, Lamhidat, relevant de la commune de Tarmount.

DÉPORTATION DES ALGÉRIENS EN NOUVELLE CALÉDONIE

Autre exemple sur la répression coloniale française



Le réalisateur Saïd Oulmi a affirmé jeudi à Alger que son film documentaire sur les Algériens déportés en Nouvelle Calédonie par la France coloniale mettait à nu la cruauté de la loi de 1854 instituant les bagnes coloniaux qui fait partie intégrante de l'arsenal de répression promulgué contre les Algériens. "La déportation des

Algériens en Nouvelle Calédonie entre 1864 et 1897, en vertu de la loi de 1854 instituant les bagnes coloniaux, est l'une des lois françaises ayant codifié la répression, tout comme le code de l'indigénat, communément appelé décret Crémieux et la loi sur la conscription", a indiqué M. Oulmi, à l'occasion de la projection d'une partie de son documentaire "Témoins de la Mémoire... les déportés en Nouvelle Calédonie", lors d'une conférence historique organisée par l'Organisation nationale pour la préservation de la Mémoire et la transmission du message des martyrs. Et d'ajouter que la France avait choisi des bagnes isolés et lointains pour éteindre tout espoir chez ces Algériens de retourner un jour à la mère patrie, les privant ainsi de leur droit

d'appartenance à la terre et à l'Islam. À l'issue de la projection de son documentaire, le réalisateur a expliqué que selon les recherches et études consacrées à ce sujet, "le pénible voyage de l'exil s'est déroulé dans des conditions inhumaines", précisant que ces déportés avaient été mis dans des cages en fer très étroites, ayant causé la mort d'un grand nombre d'entre eux et pis encore certains avaient été jetés dans la mer". Par ailleurs, M. Oulmi a dit avoir terminé le montage d'un nouveau documentaire intitulé "L'exil vers l'enfer de Guyane (1850-1939)", qui sera projeté prochainement. Ce documentaire se veut une suite de la série "Témoins de la Mémoire" qui s'intéresse aux Algériens déportés vers des bagnes et des lieux lointains et inconnus, au nombre de 20.000 Algériens.

EL BAYADH Démantèlement d'un réseau criminel et saisie de 85 kg de kif

Les éléments de la gendarmerie nationale dans la wilaya d'El Baydah ont démantelé un réseau criminel composé de 5 individus et opéré la saisie de 85 kg de kif traité, a-t-on appris jeudi de ce corps de sécurité. L'opération a été menée par des éléments de la brigade territoriale de la gendarmerie nationale de Brizina suite à des informations faisant état d'un réseau criminel qui s'appropriait à faire écouler une quantité de kif traité à travers la wilaya. Un plan mis en oeuvre a permis de découvrir 85 kg de kif traité à bord d'un véhicule au niveau de la route reliant les communes de Brizina et Labiodh Sidî Cheikh, a-t-on ajouté. Les prévenus ont été présentés jeudi devant le procureur de la république près le tribunal d'El Baydah.

EBOLA

12 infectés et 8 décès en Guinée et en RDC

Le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) a annoncé jeudi que deux pays, la Guinée et la République démocratique du Congo (RDC), avaient signalé à ce jour 12 cas de virus Ebola et huit décès. L'agence de santé spécialisée de l'Union africaine a fait état d'un taux de mortalité de 66,7% dans ces deux pays. Selon ses chiffres, la RDC compte quatre cas d'infection et deux décès, tandis que la Guinée en recense respectivement huit et six. Selon le CDC Afrique, aucun des pays touchés par le virus Ebola n'a jusqu'à présent signalé de guérison. L'agence avait annoncé dimanche dernier qu'elle allait

envoyer une équipe d'experts en Guinée pour aider ce pays à faire face à cette nouvelle épidémie. Elle a aussi dit qu'elle appellerait à une réunion d'urgence pour mieux coordonner la réponse en Guinée et dans les pays voisins, en collaboration avec l'Organisation ouest-africaine de la santé. L'épidémie de virus Ebola en Afrique de l'Ouest de 2014-2016 a fait plus de 11.300 morts, avec plus de 28.600 cas enregistrés. Ebola est une fièvre hémorragique très contagieuse qui provoque une gamme de symptômes, notamment fièvre, vomissements, diarrhée, douleur généralisée ou malaise et, dans de nombreux cas, des saignements internes et externes.

LA PESTE EN RD CONGO

Plus de 500 cas et 31 décès

Plus de 500 cas de peste ont été détectés dans une région du nord-est de la République démocratique du Congo (RDC) depuis plusieurs mois, faisant une trentaine de morts, ont indiqué les autorités sanitaires et d'experts. Dans cette "résurgence" des cas, "il n'y a pas que des cas de peste bubonique. Nous avons aussi cinq cas de peste pulmonaire, deux autres cas de peste septicémique", a-t-il indiqué. Des cas sont apparus entre le 15 novembre et le 13 décembre dans la zone de santé de Biringi, située dans le territoire d'Aru en Ituri, a expliqué Anne Laudisoit, épidémiologiste à

Ecohealth Alliance, une ONG basée à New York, qui séjourne dans la zone avec une équipe des chercheurs. L'âge moyen des personnes touchées est de 13 ans, ajoute-t-elle. Cependant, il y a de grandes divergences : "la personne la plus jeune est âgée de 3 mois et la plus âgée, 73 ans", a expliqué la spécialiste. Selon la Dr Anne Laudisoit, au moment des premiers cas, "il y a eu une mortalité massive des rats, ce qui est vraiment indicateur de la peste". Les rats meurent, les puces qui sont sur eux cherchent où se nourrir et c'est l'homme qui est le plus proche, a-t-elle expliqué.